OCTAVE HOMBERG

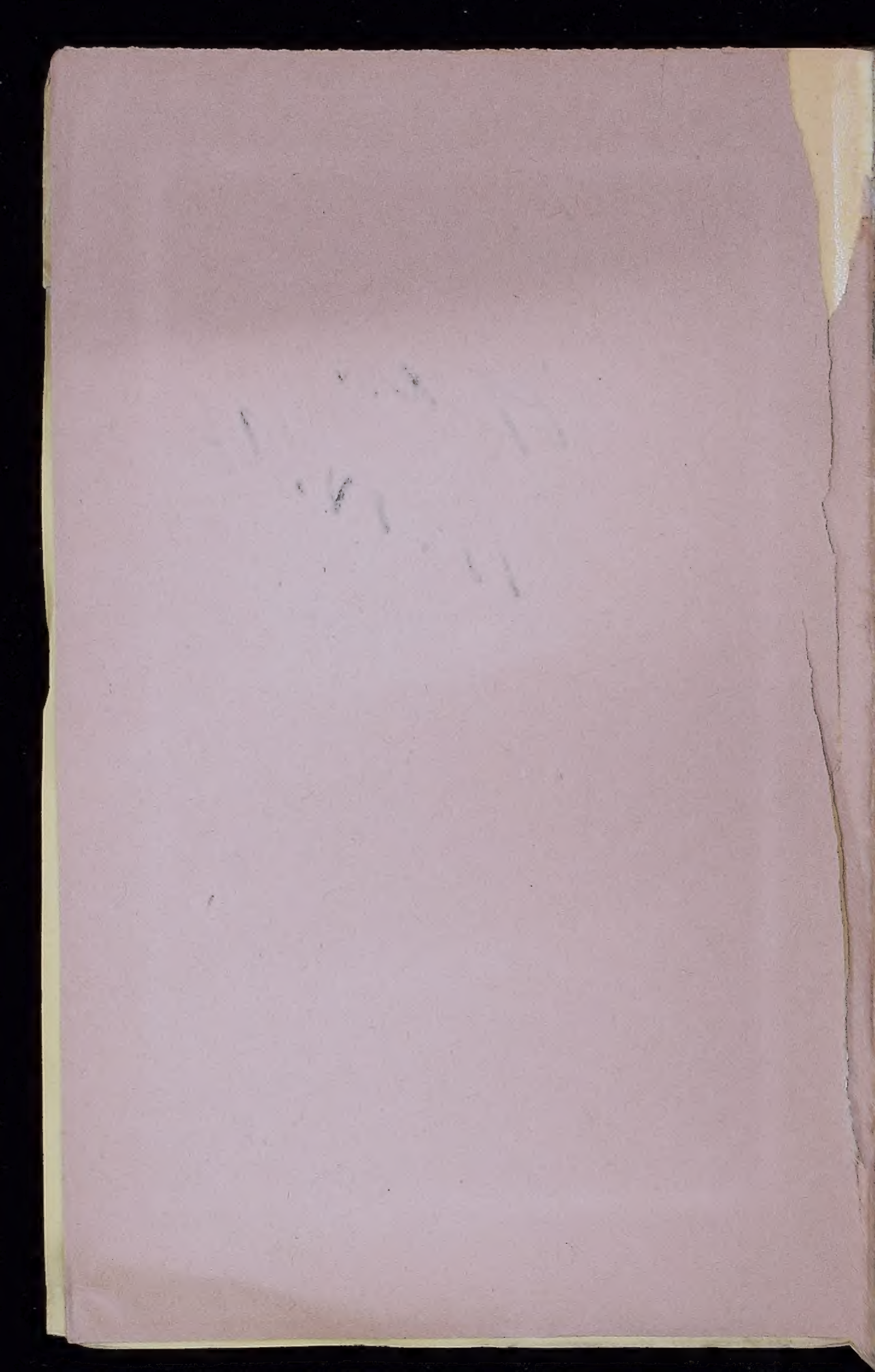
l'illusoire richesse

GRASSET

18e édition

[illegible]

11.IV.27





L'ILLUSOIRE RICHESSE

DU MÊME AUTEUR

Le financier dans la cité.
La grande injustice.

OCTAVE HOMBERG

L'ILLUSOIRE RICHESSE



PARIS
BERNARD GRASSET
61, RUE DES SAINTS-PÈRES
1927

L'ILLUSOIRE RICHESSE

CHAPITRE PREMIER

C'est une bien grande banalité de dire que la guerre est une destruction de richesses, mais il est des évidences que l'on a peine à réaliser. Pendant plus de quatre années, les nations les plus actives et les plus industrieuses du monde, engagées dans un conflit où elles s'affrontaient, non plus comme autrefois avec leurs armées seulement, mais avec toutes leurs ressources aussi bien économiques que purement militaires, se sont acharnées à détruire et à provoquer chez l'adversaire l'épuisement qui seul devait le contraindre à demander la paix. La grande guerre de 1914-1918 fut véritablement une guerre

d'usure telle que l'histoire n'en avait pas encore enregistré de pareille. Les Empires centraux furent réduits à la fois par la pression militaire et par un blocus, que les Alliés organisèrent peu à peu mais qui finit par resserrer ses mailles au point de paralyser efficacement la résistance de l'ennemi. Tandis que le front militaire était martelé sans cesse par des offensives de mieux en mieux conduites, les populations de l'arrière étaient soumises à des privations qui finirent par user leur moral. L'Autriche, moins ferme, céda d'abord, mais lorsque les lignes allemandes elles-mêmes, qui avaient été si solidement tenues, craquèrent tout d'un coup, avec une soudaineté qui surprit les vainqueurs, on s'aperçut que l'une des causes — et peut-être la principale — de cette rupture était la démoralisation de l'arrière qui avait tout d'un coup privé l'armée de son indispensable support.

Cette guerre économique a été moins décrite que la guerre militaire, non seulement parce qu'elle est moins brillante,

dépourvue des hauts faits qui parlent à l'imagination et exaltent le patriotisme, mais parce que souterraine en quelque sorte, s'exerçant par les canaux qui alimentent la vie des peuples, elle est beaucoup plus difficile à saisir et à analyser.

C'est cependant un côté du grand conflit dont l'histoire serait bien curieuse à écrire et comporterait de précieux enseignements.

Mais à s'en tenir aux seuls moyens que mirent en œuvre les armées adverses, pour tenter de se détruire réciproquement, il est difficile de réaliser l'étendue de la dévastation. Non seulement des millions d'hommes furent arrachés à ce labeur pacifique qui, chaque année, accroissait la richesse du monde, non seulement des millions d'hectares restèrent en friche, privant l'humanité d'une partie appréciable des fruits de ce sol sur lequel elle vit, mais la puissance industrielle des belligérants et des neutres eux-mêmes fut, pour une très grande part, détournée des œuvres de vie pour être consacrée aux œuvres de

mort. Pour n'en citer qu'un exemple, mais qui est saisissant, quand d'une aciérie sort un soc de charrue, c'est l'outillage productif de l'humanité au travail qui se trouve accru d'un instrument — instrument qui en lui-même est une richesse et qui est par essence générateur de richesses — mais quand de la même aciérie sort un canon, l'outil qui est ainsi créé ne peut produire que des ruines.

C'est ce renversement des valeurs, la substitution de valeurs purement négatives aux valeurs positives vers lesquelles était orienté le travail humain, qui caractérise la longue période de guerre. Brusquement interrompue, l'ère de la production fit place à une phase de destruction intensive, destruction qui s'exerça chez les belligérants mais à laquelle les neutres eux-mêmes s'associèrent dans une certaine mesure, celle où ils se firent fournisseurs du matériel de ruine et de mort.

Il est évident que la dévastation sévit surtout là où se trouva porté le théâtre principal de la lutte, là où les principales

armées s'affrontèrent. La France eut le glorieux et affreux privilège d'être ce grand champ de bataille; c'est sur son sol que le conflit se fixa, après le très court préambule d'une guerre de mouvement, quand les armées allemandes, arrêtées et repoussées sur la Marne, s'accrochèrent sur leurs lignes de repli et creusèrent leurs premières tranchées. Pendant plus de quatre années la pauvre terre de France fut soumise ainsi à d'incessantes tortures comme le corps d'un supplicié fixé à un chevalet et livré aux bourreaux. Et des Français eux-mêmes durent se faire de tels bourreaux. On a cité le cas, qui ne fut pas exceptionnel, des fermiers mobilisés qui durent détruire leurs propres fermes où se retranchait l'ennemi, des châtelains qui pointèrent le canon sur leurs propres châteaux.

Et si encore nos propres armées purent parfois concilier les nécessités de la guerre avec certains ménagements des biens français, momentanément détenus par l'ennemi, un tel souci ne préoccupa jamais

nos Alliés et c'est un fait connu de tous les anciens combattants que l'artillerie anglaise se montra largement dévastatrice par le nombre d'obus, très supérieur au nôtre, qu'elle affectait à ses préparations.

Est-il possible de chiffrer la valeur des biens de toutes sortes qui furent détruits pendant la guerre sur le territoire français? Faut-il tenir pour bon le montant de la réclamation première que nos négociateurs du traité de paix formulèrent au titre des réparations? Doit-on estimer plus exact le total des sommes que — par la généreuse imprudence que l'on sait — l'Etat français, se faisant le banquier de l'Allemagne, versa pour son compte aux sinistrés et de celles qui restent encore dues comme dommages de guerre?

Mais si énormes que soient les chiffres auxquels on arrivera ainsi, ils restent encore bien inférieurs à la réalité. Comme on le sait, nous avons dès l'abord consenti à ne réclamer à l'Allemagne que nos dommages directs, à l'exclusion de toutes les pertes indirectes qui en furent la consé-

quence et se monteraient peut-être à des chiffres plus élevés encore. L'idéologie du Président Wilson a fait bannir du dernier traité de paix l'idée même d'indemnité — si conforme au droit et à l'équité que soit cependant une telle conception, alors surtout que l'ennemi coupable, et cette fois vaincu, était la même nation qui, moins de cinquante ans auparavant, n'avait pas hésité à faire entrer dans son patrimoine, à nos dépens à nous, et à ce titre d'indemnité, qui pour elle n'était qu'un prétexte, une somme pour l'époque formidable et qui a été sa première mise de fonds dans sa tentative de dominer le monde. Que l'Allemagne ait eu conscience alors d'avoir perçu et utilisé une telle mise de fonds, c'est ce qui ressort du nom même que ses historiens donnent à la période qui suivit la guerre de 1870-1871 : *die Gründerzeit* — le temps de la fondation.

Et quelle indemnité d'ailleurs aurait pu compenser l'appauvrissement qui, en sus des dégâts matériels, résulte pour la

France de son million et demi de morts, de ses mutilés, de ses blessés?

En face de cet effrayant passif, on doit mettre, sans doute, ce que nous recevrons de l'Allemagne, à ce titre réduit des réparations. Mais ici, il faudrait refaire la lamentable histoire de l'amenuisement de notre créance qui, depuis le traité de Versailles, est allée s'effilochant de conférence en conférence, sous la pression de ces Alliés ou Associés qui, pendant la guerre, n'avaient jamais trouvé que nous assumions une part trop grande de la charge, que nous tenions une part trop importante du front, mais qui, dès le danger écarté, n'ont pas craint d'aider l'Allemagne à rogner sur les plus légitimes et les plus sacrées de nos revendications. C'est, comme on l'a dit, sur un plan agrandi, l'histoire renouvelée de cette « peau de chagrin » qu'avait imaginée notre grand Balzac, qui n'eût pu certes prévoir une telle application de son ingénieuse fantaisie. L'histoire est trop présente à tous les esprits pour que je la refasse ici.

Notre appauvrissement est donc constitué par un double écart — d'abord l'écart entre ce qu'auraient été nos légitimes revendications et celles que MM. Wilson et Lloyd George nous permirent de formuler lors du traité de paix — ensuite le nouvel écart entre notre droit, tel qu'il résulte du traité de Versailles, et la somme extrêmement diminuée qu'avec toutes les restrictions que l'on sait l'adoption du plan Dawes a mise finalement à la charge de l'Allemagne et qui n'est payable qu'en un si long espace de temps qu'aux craintes sur la bonne foi du débiteur s'ajoutent les appréhensions qui naissent de la durée même d'un tel contrat.

Le chiffre résultant de ce double écart — et qui représente notre appauvrissement irrécupérable — j'hésite à le risquer, car il ne peut être que très approximatif, mais il dépasse certainement les cent milliards de francs-or et d'après mes propres calculs atteindrait 125 milliards.

On voit par là de quel ordre de grandeur est l'appauvrissement de la France,

tel qu'il résulte des destructions de la guerre et on peut mesurer quel espace de temps il faudra à notre pays pour revenir à son ancienne prospérité. Une ou deux générations n'y suffiront certainement pas.

Un tel appauvrissement eût dû se faire sensible au fur et à mesure qu'il se produisait. Il n'en fut rien cependant, et tandis qu'elle devenait plus profonde, notre ruine se trouva masquée par divers phénomènes qu'il importe d'analyser.

De ces phénomènes, les plus considérables, comme aussi les plus inattendus — même aux yeux des économistes — furent les véritables miracles que produisit le crédit.

On n'a pas oublié comment autrefois, lorsqu'étaient discutés les risques de guerre, tous les économistes se trouvaient d'accord pour déclarer que si jamais un grand conflit éclatait, il ne pourrait être que de très courte durée parce qu'au bout de très peu de temps ferait défaut ce qu'on

a toujours appelé le nerf de la guerre, à savoir l'argent.

Et cependant le conflit, plus gigantesque encore qu'on ne l'avait supposé, dura et s'étendit pendant plus de quatre années sans que les difficultés pour le financer devinssent jamais insurmontables. C'est par l'épuisement des hommes et non par la ruine matérielle que le conflit prit fin et au moment où il s'arrêta, le rythme des dépenses des belligérants avait pris une ampleur infiniment plus grande qu'au début.

Ce que les économistes n'avaient pu prévoir, ni même imaginer, c'est que le crédit suffirait à tout, que les pays en guerre pourraient mobiliser et convertir en monnaie non pas seulement toutes leurs ressources actuelles, mais même leurs ressources futures et jusqu'à leurs possibilités. Sans doute une telle mobilisation ne pouvait se faire qu'en grevant l'avenir des plus lourdes, des plus formidables hypothèques. Ce sont ces hypothèques-là qu'il s'agit aujourd'hui de purger et il ne

faut pas chercher ailleurs la cause des terribles difficultés avec lesquelles se débat aujourd'hui la malheureuse Europe.

La monnaie fiduciaire, le billet de banque, est le principal instrument du crédit; c'est par elle que tous les particuliers sans même qu'ils s'en rendent compte, font chaque jour d'innombrables opérations de crédit, en réglant leurs transactions au moyen de billets qui ne représentent qu'une promesse de payer — simple promesse du fait du cours forcé qui suspend, pour un temps indéterminé, l'échange de ces billets contre les espèces métalliques qui leur servent de couverture.

Or, c'est un fait que le cours forcé lui-même, contrairement à ce qui s'était passé précédemment dans des cas analogues, n'affaiblit aucunement en France la valeur intrinsèque du billet, cette valeur que lui confère la confiance des particuliers. Sans doute une certaine quantité d'or se cacha, par le fait de thésauriseurs timorés, mais il faut rendre hommage au magnifique élan avec lequel, à la première demande

des Pouvoirs Publics, l'immense majorité des Français apporta l'or qu'il détenait à la Banque d'émission pour en fortifier les réserves. Il n'eût certainement pas suffi des rigueurs de la loi pour maintenir au billet de banque sa valeur libératoire intégrale si, par un consensus général, les citoyens n'avaient voulu patriotiquement admettre que ce billet devait rester et resterait ce qu'il était auparavant.

En dépit de cette belle et louable confiance, la funeste inflation commençait ses ravages et traduisait, alors même qu'on ne voulait pas encore s'en apercevoir, l'appauvrissement progressif et inéluctable du pays. On sait que l'inflation consiste précisément dans la création de signes monétaires nouveaux, représentatifs de richesses, alors que de telles richesses n'existent pas en contre-partie. Inflation évidente que ces billets émis pour payer des allocations aux familles des mobilisés, alors que les bénéficiaires de ces allocations ne fournissaient en contre-partie aucun travail utile à la communauté. Inflation évi-

dente encore que les billets émis pour ajouter aux recettes insuffisantes que l'Etat tirait des impôts et permettre ainsi d'équilibrer en apparence le budget. Inflation même que les billets émis pour payer des fournitures de guerre, tout un matériel qui n'ajoutait rien à la richesse nationale et servait au contraire à détruire la richesse existante sur notre sol devenu le champ de bataille.

C'est en ce sens que certains disent que l'inflation est de la fausse monnaie. Le mot n'est pas financièrement exact, mais il caractérise assez bien l'origine impure des billets ainsi créés et rend sensible comment, en face d'une richesse qui n'augmente pas ou qui même diminue effroyablement du fait des dévastations de la guerre, le nombre des signes représentatifs de cette richesse peut cependant s'accroître, et à une cadence qui devint bientôt effarante.

C'est alors que la grande illusion commença. Du fait de l'inflation, la masse des billets en circulation dans le pays aug-

menta formidablement — chacun bientôt en posséda davantage, chacun aussi se crut plus riche. Tout encourageait à l'illusion : non seulement la valeur fiduciaire du billet n'était pas ébranlée, mais son pouvoir d'achat lui-même semblait à peine atteint. Qu'on se rappelle combien fut lente la hausse des prix dans les premiers temps de la guerre; qu'on se rappelle même l'incroyable aberration par laquelle on appela d'abord « prix de guerre » les prix d'exceptionnel bon marché auxquels certains commerçants malavisés, à moins qu'ils ne fussent gênés par le moratorium, liquidèrent leurs marchandises pendant les premières semaines ou même les premiers mois du conflit. Il semblait d'ailleurs que l'Etat lui-même prît à tâche de fortifier et de propager la dangereuse illusion. Toutes sortes de facilités étaient données — non pas seulement aux mobilisés, ce qui était naturel et juste — mais à tout le monde pour différer le paiement de ce que l'on devait. Même pour faire rentrer ses propres impôts, l'Etat se montrait moins

exigeant et moins pressant qu'il ne l'avait jamais été; il hésita longtemps avant d'augmenter, si peu que ce fût, les charges fiscales et lorsqu'ils s'y détermina enfin, il ne le fit qu'avec d'infinies précautions et dans une mesure absolument dérisoire par rapport à l'accroissement de ses charges. La loi même sur les bénéfices de guerre n'intervint que beaucoup trop tardivement et alors que s'étaient édifiées avec une rapidité inouïe tant de scandaleuses fortunes. Même dans le domaine strictement monétaire, l'Etat entretint l'illusion et continua de ruineuses pratiques. Ne fit-il pas frapper des monnaies divisionnaires d'argent qui s'évadaient aussitôt dans les autres pays de l'Union Latine, en Suisse notamment, et dont le prix de revient le mettait en perte sérieuse. Avant la guerre, la monnaie d'argent, étant acceptée pour sa valeur nominale, très supérieure à sa valeur réelle, constituait pour partie une circulation fiduciaire très avantageuse. La situation devait fatalement se retourner avec le cours forcé et l'inflation;

aussi la frappe de simples jetons eût-elle dû être la conséquence immédiate de ces mesures. Mais l'Etat fut le dernier à s'apercevoir de la situation et persévéra dans des errements très onéreux, atténués il est vrai par la circulation de secours que constituèrent les billets émis par les Chambres de Commerce.

Sans doute pour expliquer — et tenter de justifier — une politique à la fois si paresseuse et si pusillanime, allégua-t-on qu'il fallait ménager le moral de la nation. Mais est-on bien sûr de n'avoir pas fait injure, par cette préoccupation même, à une nation qui n'a jamais reculé devant l'épreuve et le sacrifice quand on a su lui en faire comprendre le sens et la portée? N'est-il pas permis de penser qu'on eût mieux agi — et dans un sens plus conforme à la tradition française — en ménageant moins le moral, c'est-à-dire en favorisant moins l'égoïsme, et en exaltant davantage ce moral, en l'incitant aux généreux élans?

Toujours est-il que tout conspira pen-

dant la guerre à favoriser chez les particuliers l'illusion trompeuse et funeste d'une richesse accrue, comme si les fortunes privées pouvaient raisonnablement et durablement s'augmenter dans un Etat qui s'épuisait et se ruinait. Du fait de moratoires, inutilement prolongés pour quantité d'obligations qui eussent pu sans dommage se liquider beaucoup plus tôt; du fait d'impôts trop légers et dont on aurait pu sans inconvénients augmenter progressivement les taux; du fait même de mesures qui maintenaient artificiellement, en beaucoup d'espèces, des prix trop bas, les particuliers voyaient leurs charges considérablement réduites au moment même où l'inflation jetait dans le pays les signes monétaires en masses toujours grossies. Je ne veux pas dire que dans beaucoup de cas — et en particulier pour les familles que la mobilisation avait privées de leur chef et de leur gagne-pain — de sages précautions et de soigneux tempéraments ne s'imposassent. Mais on légifère dans le général, quitte à prévoir

les exceptions, si nombreuses soient-elles, et quand on refait aujourd'hui, de sang-froid — et bien impartialement — cette histoire du passé, on ne peut s'empêcher d'être frappé par la paresse que mit alors l'Etat à essayer de commencer à récupérer sur la collectivité quelque chose des formidables dépenses qu'il assumait pour le salut de la nation.

Grâce à ces ménagements excessifs, la population française, saturée de signes monétaires dont on ne faisait rentrer qu'une faible partie par les emprunts de guerre, qui transformaient les souscripteurs en rentiers et ajoutaient encore ainsi à l'illusion, cette population se croyait devenue beaucoup plus riche.

Aucun avertissement salutaire ne lui venait de l'intérieur; il ne lui en venait même pas du dehors. En effet, s'il est loisible à un peuple de se donner la fièvre par l'inflation monétaire, il existe un thermomètre qui lui révèle aussitôt la nature et le degré de sa maladie — ce thermomètre est celui du change. Mais alors le

thermomètre était complètement faussé. Par suite des avances que nous faisait l'Angleterre (et auxquelles l'Amérique s'associa après son entrée dans la guerre). le change avait perdu sa sincérité et sa vertu régulatrice.

Ces avances anglaises, nous les payâmes alors avec des versements d'or qui constituaient un nouvel appauvrissement — et l'appauvrissement le plus sensible de tous puisqu'il touche au support métallique de toute la circulation monétaire — mais comme les autres cet appauvrissement-là passa inaperçu.

Sans doute encore, le maintien artificiel de notre change à un niveau qui ne correspondait plus à notre situation économique, à notre situation financière et ne traduisait plus la véritable valeur d'échange de notre monnaie, s'explique-t-il et se justifie-t-il par de très sérieuses raisons. La guerre ayant pris, comme je l'ai expliqué plus haut, un caractère tout nouveau par son ampleur même, étant devenue un conflit où les nations

s'affrontaient non plus seulement avec leurs armées, mais avec toutes leurs ressources et avec leur crédit lui-même, il n'était pas indifférent à l'issue même de la lutte engagée que la monnaie française parût solide et ne s'écartât que peu de son ancienne parité. Il faut, pour apprécier la situation, se rappeler l'effet produit — et en particulier sur les neutres — par la constante dégringolade du mark qui contrastait si fort avec la carte de guerre et où beaucoup voyaient le présage de la défaite allemande. Il faut aussi noter les économies certaines qui résultèrent de ce cours avantageux de notre devise puisque nous pûmes ainsi procéder à meilleur compte à nos achats au dehors, dans les cas peu nombreux et peu importants il est vrai, où ces achats ne se firent pas uniquement sur nos crédits anglais ou américains et où nous opérâmes par des ventes de francs.

Mais si cette stabilité artificielle, à un cours si avantageux qu'aucun expert ne pouvait le considérer comme durable, eut

ses bons côtés, elle eut aussi ses inconvénients. Et l'ombre au tableau n'est pas négligeable. Par là en effet se trouvèrent entretenues et singulièrement renforcées toutes les illusions sur notre véritable situation financière. Et c'est ainsi que s'explique la tenace erreur des particuliers sur leur fausse richesse. Comment aurait-on pu faire croire alors à tous ceux qui regorgeaient de francs que ces francs étaient bien loin de valoir les francs d'avant-guerre, alors que non seulement ils ne constataient à l'intérieur aucun affaiblissement du billet de banque, aucune diminution bien appréciable de son pouvoir d'achat, mais qu'à consulter même le thermomètre international, la cote des changes, ils voyaient notre devise garder vis-à-vis du dollar américain lui-même une valeur d'échange à peine inférieure de 40 % à sa valeur d'avant-guerre.

Bien solide pouvait paraître encore la fausse richesse et le peuple français est certes excusable de s'être laissé prendre à de telles apparences. C'est ce qui explique

les funestes habitudes de prodigalité qui furent prises au moment même où auraient dû s'établir la restriction et l'économie. Il eût fallu mettre l'opinion en garde, mais les hommes politiques n'aiment guère à inquiéter cette opinion dont ils dépendent. Et puis, eux-mêmes n'étaient-ils pas soumis à la commune illusion? Je me souviendrai toujours de ce que me répondit celui qui de tous était, et de beaucoup, le plus populaire, alors que je l'entretenais de notre ruine et des moyens d'en faire réparer une partie par l'ennemi qui venait de s'avouer vaincu : « Mais, me dit-il, jamais le peuple français n'a été plus riche ». Voulait-il dire seulement que jamais ce peuple ne s'était cru plus riche?

CHAPITRE II

Quand l'illusion commença-t-elle à se dissiper? Il est malaisé de le dire, car — nous le verrons — cette illusion persiste encore, en dépit des cruels démentis que les faits ne cessent d'y apporter et ceux-là mêmes qui se défendent le plus d'en être dupes en restent, malgré eux, si pénétrés qu'ils agissent souvent comme s'ils la partagaient.

Le premier avertissement nous fut donné par la dénonciation des crédits américains et des crédits anglais. Je travaillais encore au ministère des Finances lorsqu'y arriva la lettre assez brutale par laquelle la Trésorerie britannique nous

avertissait qu'elle cesserait, dès le mois suivant, les crédits sur lesquels nous nous étions accoutumés à compter. L'émoi fut assez vif, encore qu'on eût peine à réaliser les conséquences de l'événement, car comme le très distingué directeur du Mouvement des Fonds d'alors annonçait que c'était, avant peu de mois, la livre à soixante francs et que je m'associais à la prédiction, on nous traita tous deux de détestables pessimistes.

Toutefois, cette dénonciation ne produisit pas tout de suite, et dans toute leur ampleur, les conséquences qu'il était logique d'en escompter. L'effet en fut atténué par la grande spéculation qui, dès après l'Armistice, s'était organisée en Amérique comme aussi en Angleterre, en Suisse et en Hollande et avait créé de formidables positions à la hausse à la fois du mark et du franc. Ces spéculateurs virent d'abord leurs calculs déjoués par la baisse du mark, baisse qu'accéléra la faillite frauduleuse, froidement voulue et savamment menée par les dirigeants alle-

mands. Ils crurent pouvoir se refaire sur le franc et augmentèrent encore leurs positions sur notre devise.

C'est la constitution de ces énormes avoirs étrangers dans notre monnaie qui retarda et amortit longtemps la baisse du franc. Plus tard d'ailleurs, quand ces spéculateurs perdirent la confiance qu'ils avaient eue en la rapidité de notre redressement, ils liquidèrent ces derniers avoirs d'une manière qui aggrava — et cette fois au delà du raisonnable — la chute de notre monnaie. Il est d'ailleurs rassurant de penser que cette grande spéculation internationale, si sans doute elle n'a pas complètement cessé, a du moins beaucoup diminué et que nous ne semblons plus être aussi menacés que nous l'avons été trop longtemps des dangereux contre-coups qu'entraînaient pour notre économie nationale les impressions changeantes de l'opinion étrangère, les calculs des joueurs ou les manœuvres intéressées de nos ennemis.

Mais ce qui contribua surtout à ouvrir

les yeux sur la situation véritable des pays qu'avait éprouvés la guerre, et par conséquent sur notre propre appauvrissement, ce fut l'étude approfondie de la capacité de paiement de l'Allemagne. Sans doute celle-ci, dont le territoire n'avait subi aucune dévastation, dont tout l'outillage était demeuré intact, plaida-t-elle la misère avec une habileté consommée. Sans doute aussi trouva-t-elle des avocats inattendus et passionnés chez les Nations mêmes qui, avec nous et contre elle, avaient défendu leur indépendance en même temps que le droit sacré des peuples et qu'on aurait pu supposer plus inquiètes d'un relèvement rapide de l'ennemi qui a subi mais non accepté sa défaite. Mais, compte tenu des ménagements certainement excessifs dont a finalement bénéficié l'Allemagne et de la sous-estimation d'une capacité de paiement qui dépasse celle admise par le plan Dawes, il n'en est pas moins vrai que cette enquête sur les ressources allemandes dissipa beaucoup d'erreurs. On mesura mieux les conséquences de la guerre et si certaines

conclusions s'appliquent même à un pays que les armées laissèrent intact, combien davantage portent-elles à l'égard de la France qui fut le théâtre du conflit.

Et puis, par voie indirecte, cet examen prouve encore mieux notre propre appauvrissement. Il montre dans quelle faible mesure — et à supposer même que l'Allemagne s'exécute honnêtement pendant une longue période, trop longue pour qu'on ne puisse appréhender l'intervention de l'imprévu — dans quelle petite proportion cet appauvrissement pourra se trouver compensé par les réparations : versements en espèces ou prestations en nature.

« L'Allemagne paiera » — cette affirmation imprudente et naïve fut, elle aussi, génératrice des plus dangereuses, des plus néfastes illusions. A parler ainsi, on ne tenait compte ni des artifices du débiteur, ni des concours qu'il allait trouver — la plus mauvaise cause a toujours des avocats — on ne tenait pas compte surtout des lois économiques qui opposent leurs règles d'airain à la volonté des hommes.

On le vit bien quand se posa la question du transfert des richesses du pays vaincu aux pays vainqueurs. Presque toute la richesse d'un peuple est incorporée à son sol ou réside dans son travail même. Le progrès des mœurs a fait que le victorieux ne se paie plus comme jadis en prenant une province et nul ne peut s'étonner qu'une guerre soutenue pour la liberté des peuples n'ait pu avoir pour épilogue l'asservissement de populations, même coupables. Mais dès lors c'est seulement dans le surplus exportable que l'on peut chercher et trouver la rançon. Aux infimes règlements de comptes qui terminaient les guerres d'autrefois — ces guerres qui, au regard de la dernière, font presque figure de tournois — les espèces sonnantes et trébuchantes pouvaient suffire. Le vaincu pouvait livrer sa monnaie au vainqueur puisque celle-ci était de l'or ou de l'argent. Mais aujourd'hui, la monnaie n'est que du papier — c'est un signe représentatif de richesses immobilisées dans le pays lui-même et intransportables — les trans-

ferts de ce papier n'ont de sens et d'utilité qu'autant qu'ils s'opèrent à l'intérieur — ce sont en quelque sorte des virements de compte à compte entre particuliers soumis aux mêmes lois, payant les mêmes impôts, tributaires de la même économie nationale, vivant et travaillant dans les mêmes frontières. Par derrière ces signes représentatifs de richesses, il peut bien y avoir et il y a en fait quelques réserves métalliques, mais que valent intrinsèquement ces infimes réserves par rapport aux sommes qu'il s'agit de transférer. Si même tout l'or du monde se fût trouvé en Allemagne, il n'eût pas suffi à lui permettre de payer comptant une partie importante de sa dette. Et puis, ces réserves métalliques sont moins des richesses en elles-mêmes que des pièces dans le système monétaire — insuffisantes à servir de contre-partie totale à la circulation fiduciaire, elles en constituent cependant le gage; elles permettent l'échange contre espèces de la petite partie des billets qui viennent se présenter au remboursement

et reviennent aussitôt par le circuit que crée la confiance aux caisses d'où elles sont sorties. Jadis l'or servait d'appoint dans les balances internationales, mais il remplira ce rôle de moins en moins, car la quantité d'or existant dans le monde est si petite par rapport à la masse énorme des instruments fiduciaires que chaque Etat répugnera de plus en plus à se dessaisir de la portion du précieux métal qu'il possède et aura recours à toutes les combinaisons que peut offrir le crédit pour se dispenser d'une remise d'or effective.

Etant donné le rôle de support que joue l'or dans tout système monétaire, on devine que sa valeur intrinsèque reste presque nulle par rapport à sa valeur d'utilisation. Et ceci fait comprendre pourquoi les Alliés, au moment où l'armistice leur permit de dicter leurs conditions à l'Allemagne, ne se firent pas livrer l'or de la Reichsbank; en agissant ainsi, ils eussent ruiné d'un seul coup tout le système monétaire de l'Allemagne et, comme ils avaient intérêt à maintenir leur débiteur en santé

pour que celui-ci pût travailler et les payer, ils faisaient meilleure affaire en laissant l'or, condition de cette santé, plutôt qu'en se l'appropriant. L'or est une marchandise comme les autres, plus précieuse que les autres, mais c'est justement la moins tranférable (à moins qu'il ne s'agisse d'un surplus) précisément parce qu'elle est le ressort profond et presque mystique qui sert à assurer la circulation de toutes les autres marchandises et par là crée les richesses qui, elles, pourront aider au règlement des comptes entre pays. Où se trouvera donc la source utile des transferts de richesses? Nulle part ailleurs que dans les excédents des balances : balance commerciale et balance des comptes. C'est par les marchandises et les capitaux en excès que l'on pourra acheter sur le marché international les devises mêmes du pays envers lequel on aura à s'acquitter.

A ces versements en espèces s'ajoute pour l'Allemagne la possibilité de s'acquitter partiellement par des prestations en nature qui reviennent à nous payer en

services, en travail, en même temps que directement en marchandises.

On sait, au surplus, que le plan Dawes a mis une limite variable aux versements en espèces, cependant si réduits, qu'il a stipulés à la charge de l'Allemagne; cette limite est la sauvegarde de la fixité de la nouvelle monnaie allemande et c'est à un Comité que préside un expert américain que revient le soin de l'apprécier. Déjà d'ailleurs cette limite a joué, et peut-être aussi exagérément que prématurément. Il est bien évident, en effet, que l'honnêteté de notre débiteur continuera à conditionner, dans une large mesure, la manière dont il s'acquittera de ses obligations. Du fait même que l'Allemagne ne peut nous payer que par l'excédent de ses balances, on s'aperçoit tout de suite qu'il dépend d'elle, dans une large mesure, qu'un excédent plus ou moins considérable apparaisse ou même qu'il n'y ait pas d'excédent du tout. Que l'Allemagne soit sage, économe, pratique une sévère restriction, et de larges excédents apparaîtront; mais

qu'au contraire elle consomme avec prodigalité, que loin de se priver, elle veuille jouir et de ce qu'elle-même produit et de ce que l'étranger peut lui fournir, les importations peuvent l'emporter sur les exportations et tout excédent des balances disparaîtra. Il est vrai que le plan Dawes permet de contrôler le budget de l'Etat, mais qui pourra surveiller toutes les dépenses des particuliers?

Bref, la mauvaise volonté de notre débiteur peut, malgré toutes les précautions prises, mettre encore en singulier péril le recouvrement de la maigre créance que nos anciens alliés et associés consentirent finalement à homologuer. Et sans même aller jusqu'à ce jugement, qui n'a rien de très téméraire, la seule réduction que l'examen de la capacité de paiement de l'Allemagne et l'étude de ses possibilités de transfert firent subir à la créance résultant des réparations auxquelles nous avions le droit le plus sacré, fait déjà apparaître que la plus grande partie des dévas-

tations de la guerre ne sera jamais compensée.

Notre appauvrissement est hélas! bien définitif. Aucun aléa heureux ne nous reste et de sérieux risques pèsent encore et, quoique nous fassions, continueront de peser sur les pauvres et insuffisants recours qui nous furent laissés.

CHAPITRE III

En dépit de tous ces avertissements, en dépit des constatations mêmes que l'expérience oblige de plus en plus à faire, la grande illusion de la richesse persiste encore et les apparences continuent à masquer la réalité. Chacun en France se croit plus riche qu'il ne l'est. Les fortunes s'évaluent toujours en francs et bien qu'on sache évidemment que le franc-papier n'est pas du franc-or, on ne se résigne pas à faire jouer le nécessaire coefficient de réduction. Les plus avertis eux-mêmes ne se défendent que malaisément contre l'illusion. Qui donc aujourd'hui divise par 6 ou 7 la somme dont il discute, pour la

ramener à son équivalent d'avant-guerre? Un million de francs par exemple reste toujours une très grosse somme et il faut beaucoup plus qu'un instant de réflexion pour se dire qu'il ne s'agit même pas de 200.000 francs d'avant-guerre. Les pauvres gens sont souvent les victimes de ce défaut d'adaptation. Qui de nous, par exemple, quand il donne un pourboire d'un franc se rend compte qu'il ne donne pas plus que s'il avait jadis remis trois sous ?

On dira que cette réduction dans la valeur-or de notre monnaie, si elle est conforme au tableau des changes, n'est pas cependant aussi grande en fait, dans la pratique courante de notre vie à l'intérieur du pays. Un repas au restaurant, à moins qu'il ne s'agisse d'établissements de luxe, fréquentés surtout par la clientèle étrangère, ne coûte pas de 6 à 7 fois ce qu'il coûtait avant la guerre; de même pour les transports(que l'on ramène à sa stricte valeur-or le prix d'une course en taxi et l'on sera étonné de son bon marché)

de même surtout pour les logements : quel est le loyer qui a été porté à 7 fois son chiffre d'avant-guerre? la législation même y a fait obstacle.

Cela prouve d'abord que la dépréciation de la monnaie n'a réagi que très incomplètement et surtout très irrégulièrement sur les prix intérieurs et que ceux-ci, dans la plupart des cas, sont restés très inférieurs à la parité mondiale. Il n'y aurait qu'à s'en réjouir si le phénomène pouvait être durable et s'il ne provoquait pas aussi de criantes injustices. Les bas prix seraient merveilleux s'il n'y avait que des acheteurs, mais toute transaction comporte un vendeur en face de l'acheteur et si le marché est excellent pour celui-ci, il faut bien qu'il soit déplorable pour qui livre sa marchandise ou loue ses services. Il est d'abord fatal — et nous le verrons plus loin — qu'une telle inégalité entre les prix intérieurs d'un pays et les prix mondiaux se corrige chaque jour davantage; la vie d'exceptionnel bon marché ne peut être que provisoire. On a comparé

cette tendance à l'égalisation au phénomène des vases communicants. La comparaison n'est pas d'une rigueur absolue car d'abord certains objets ne peuvent pas passer d'un vase à l'autre, ce sont ceux qui ne sont point transportables ou qui périraient en route. Et puis certains facteurs sont là qui peuvent maintenir l'écart et même le consolider : ce sont en particulier les droits de douane et les tarifs de transport. Mais, dans l'ensemble, la loi joue et de façon inéluctable — on est en train de s'en apercevoir, et si on peut admettre qu'un écart de 10 à 15 % subsiste, analogue par exemple à celui qui existait avant la guerre entre la France et l'heureuse Belgique, et qui semble d'ailleurs aujourd'hui vouloir s'établir presque dans les mêmes proportions en sens inverse, une disproportion de 40 à 50 %, comme celle que l'on constatait il y a fort peu de temps, est manifestement beaucoup trop forte pour rester permanente.

Il s'en faut au surplus que ce bon marché excessif de certains éléments de la

vie soit avantageux à tous. En matière d'économie politique et sociale, tout ce qui est illogique est presque toujours pernicieux. Réfléchit-on à toutes les injustices que produisent de telles anomalies? L'exemple de la législation sur les loyers est trop connu et trop frappant pour qu'il soit besoin de le développer : cette intervention dans l'ordre naturel des choses, qui était sans doute nécessaire, mais qui fut aussi trop brutale et trop arbitraire, a conduit à une véritable expropriation partielle sans indemnité. A un autre point de vue, le souci — légitime en soi — de ménager les finances de l'Etat, obérées au delà du raisonnable, a empêché et sans doute empêchera longtemps encore un équitable ajustement des traitements des fonctionnaires, surtout des plus élevés en grade. Qu'en résulte-t-il, sinon que l'Etat est plus mal servi que jamais et en un temps où ses attributions sont plus considérables, plus essentielles qu'elles ne le furent à aucune autre époque, puisqu'il s'agit de refaire, de reconstruire et que, si

peu étatiste que l'on soit, on est bien forcé d'admettre qu'il faut un cadre, et un cadre solide, aux initiatives privées. Tout le monde sait quelle crise sévit sur le personnel de nos administrations financières et en particulier sur le personnel de recouvrement, sur celui qui fait rentrer taxes et impôts. Ce personnel s'en va, parce qu'il est, en réalité, trop mal payé; il met son expérience et sa compétence, qui ne s'improvisent pas, au service des particuliers, quelquefois même hélas! au service des fraudeurs et il n'est malheureusement pas exagéré de dire que les contribuables sont beaucoup mieux armés que l'Etat. On a vu, il y a peu de temps, les finances publiques en pleine détresse beaucoup moins par suite d'un défaut de l'équilibre budgétaire qu'en raison de cette crise de personnel — pendant de longs mois, par l'effet d'un incroyable retard dans les recouvrements, les particuliers ont pu faire leur trésorerie avec l'argent qu'ils devaient à l'Etat, que celui-ci aurait dû avoir fait rentrer et dont il avait le plus

pressant besoin — il a fallu, pour atténuer le mal, faire appel à la bonne volonté des contribuables.

Du fait que l'illusion persistante sur la véritable valeur de la monnaie a contribué à empêcher un ajustement général et logique des prix, toutes sortes d'inégalités et d'injustices se sont produites — et ce n'est pas là une des moindres causes du malaise intérieur dont nous continuons à souffrir.

Encore plus dommageable peut-être est cette illusion dans nos rapports avec l'extérieur. Ne vendons-nous pas souvent à l'étranger à nos prix intérieurs, au lieu de vendre, comme nous devrions le faire, aux prix mondiaux. Il s'ensuit — il s'en est suivi surtout car par bonheur on a commencé à réagir — une véritable perte de substance au profit de l'étranger. C'est que les entreprises n'y voient pas plus clair dans leurs bilans que les particuliers dans les inventaires de leurs fortunes. Que représentent ces francs-papier comme éléments d'actif, mêlés et confondus

qu'ils sont dans le même bilan avec des marchandises qui sont des valeurs-or? C'est vraiment, comme dirait le paysan, additionner des poires et des moutons.

Pour y voir clair, il eût fallu, depuis longtemps déjà, établir en or le bilan des sociétés et de toutes les entreprises en général, de toutes les entités ayant actif et passif et entretenant des rapports avec des tiers. Je tâcherai d'analyser plus loin les motifs pour lesquels, au lieu d'entrer dans cette voie salutaire, on parut plutôt vouloir l'interdire à ceux qui d'instinct cherchaient à s'y engager. Loin de chercher à corriger l'instabilité monétaire et à prévenir les erreurs de toutes sortes qui devaient résulter de cette mesure constamment changeante, de cette balance folle, en faisant ses propres calculs sur la base de l'or, l'Etat interdit, même aux particuliers, de rectifier ainsi leurs propres évaluations. Il fut défendu à tous les citoyens de stipuler entre eux en une autre monnaie que le franc-papier; toutes transactions entre Français qui prenaient l'or

pour base et pour mesure furent frappées de nullité et d'une nullité d'ordre public.

A quoi faut-il attribuer cette prohibition — qui commence à nous paraître singulière — de mettre de l'ordre là ou il ne peut y avoir que désordre, de donner à l'objet des contrats la fixité qui en assure l'honnêteté, de libérer le commerce de cette spéculation fatale et forcée qui en fausse tous les rouages et y introduit avec l'esprit de jeu un ferment de démoralisation? On a soutenu que c'était le respect de la monnaie nationale qui avait orienté en ce sens la jurisprudence; qu'en empêchant les Français de stipuler en autre chose qu'en francs-papier on fortifiait leur foi dans le relèvement de notre devise et dans notre redressement financier lui-même. Mais la foi ne se décrète pas et la confiance ne se force pas. Ne peut-on voir aussi, à côté de ce motif respectable, encore qu'on en ait exagéré l'application, un autre sentiment, obscur et inavoué, la crainte instinctive de regarder la réalité en face. C'est assuré-

ment un travers du caractère français que d'être trop porté à croire ce qu'il espère. Notre histoire abonde en démonstrations de cette tendance qui nous porte à nous nourrir d'illusions — et il faut avoir le courage de le dire : les illusions sont toujours dangereuses, souvent funestes. Tel n'avait pas été le cas en de nombreux pays qui connurent comme nous le double mal de la dépréciation et de l'instabilité monétaires et qui s'en guérirent avant nous. Dans ces pays, avant même de réaliser l'indispensable réforme monétaire, que nous attendons encore, on s'appliqua, comme il est logique, à faire inventaire : inventaire des biens publics et des biens privés. Au lieu de les en empêcher, on incita les particuliers à faire leurs comptes avec exactitude; on contraignit même les sociétés anonymes à établir leurs bilans en or et cette pratique eut les effets les plus salutaires, en rendant industriels et commerçants attentifs à la valeur de remplacement, en les empêchant de s'appauvrir, et d'appauvrir avec eux le

pays, par des ventes à perte à l'étranger, en rendant impossible aussi la distribution de dividendes que l'avenir montrera peut-être avoir été plus ou moins fictifs, parce que mal mesurés par la monnaie instable et correspondant à un gain qu'absorbe et au delà le prix des marchandises de remplacement.

On ne peut bien conduire ses affaires qu'en y voyant clair : cela est trop évident — et, de ce principe, on doit déclarer bonnes toutes mesures qui tendent à dissiper les illusions et à prévenir les erreurs, mauvaises au contraire toutes celles qui consacrent les artifices et contribuent ainsi soit à masquer, soit à déguiser la réalité.

La prohibition de compter en or, si patriotiques que puissent être les motifs qui l'ont inspirée, n'est pas défendable à ce point de vue, qui est celui du bon sens comme du bon droit. D'ailleurs par la force des choses, elle est en train de tomber et c'est l'Etat lui-même qui a porté le premier et le plus rude coup à cette juris-

prudence, qu'il avait estimée d'abord devoir lui être si favorable, lorsque, contraint par la nécessité et usant de son droit souverain, il émit un emprunt avec garantie de change, risquant ainsi le camouflage d'un emprunt-or. Le corollaire nécessaire de la loi autorisant cet emprunt eût été une autre loi levant toute interdiction aux particuliers de contracter entre eux sur la base de l'or et fixant définitivement une jurisprudence qui est encore flottante. Il ne peut y avoir deux morales, une pour l'Etat et une autre pour les citoyens. Ce que l'Etat juge à propos de faire pour lui-même, il ne peut sans illogisme et sans tyrannie l'interdire aux particuliers. Au surplus, tout ce qui tend à redonner aux contrats la fixité et par là l'honnêteté ne doit pas seulement être toléré, mais bien encouragé.

CHAPITRE IV

Il est temps maintenant d'analyser les déplorables conséquences qu'eurent sur toute notre politique financière depuis l'armistice l'état d'esprit et l'état de choses que je viens de décrire.

Détenteurs d'une fausse richesse et voulant la croire véritable, les particuliers et l'Etat lui-même comptaient sur la restauration de leur crédit et ce rétablissement de leurs affaires ils l'attendaient de la revalorisation du franc. Remarquons tout de suite que pour l'Etat cette vue était singulièrement paradoxale, car le grand changement qu'avait produit la guerre dans les

finances publiques, c'était le gonflement du budget et d'où venait un tel gonflement si ce n'est surtout de l'énorme accroissement de la dette. Comme nous l'avons vu, le pays sortait de la guerre irrémédiablement appauvri et par suite avec une force contributive très diminuée; en même temps, la dette de l'Etat s'était prodigieusement augmentée, du fait de ses emprunts directs et du fait de la garantie donnée à des organismes qui, comme le Crédit National, n'avaient été que des instruments d'endettement. Cette conception même du Crédit National appelle quelques critiques, comme tout ce qui sert à masquer la réalité. Pourquoi a-t-on offert au public ces obligations du Crédit National qui ne sont au fond que des engagements de l'Etat, puisque l'institution elle-même a un capital de garantie absolument insignifiant, sinon pour augmenter la faculté d'emprunt par la diversité des étiquettes? C'est une manière de trompe-l'œil: or, si le trompe-l'œil a quelque utilité, voire même quelque

mérite en peinture ou en architecture, il n'a que des défauts en matière financière. Chacun reconnaît aujourd'hui que l'Etat français s'est endetté au delà du raisonnable et on s'accorde pour se féliciter que sa faculté d'emprunt se soit restreinte par l'abus même qui avait été fait, sans quoi nous fussions allés aux abîmes. Il est donc permis de penser que les artifices, imaginés avec les meilleures intentions du monde pour aider à cette faculté d'emprunt, ont pu n'être pas toujours très heureux. Toujours est-il que l'Etat, prodigieux débiteur, n'aurait pu et ne pourrait encore, en bonne logique, souhaiter une trop grande revalorisation du franc. Sans doute, est-il à l'honneur de la France que les plus fougueux étatistes n'ont jamais pensé préconiser une politique comme celle qu'a suivie l'Etat allemand et qui a consisté pour celui-ci (comme d'ailleurs pour les grandes Sociétés anonymes émettrices d'obligations) à se libérer de ses créanciers par l'assassinat froidement conçu et sauvagement

exécuté de la monnaie même dans laquelle étaient libellées ses dettes.

Mais à cet excès condamnable s'oppose un autre excès qui serait celui de rendre le poids de la dette insupportable par la revalorisation. Rehaussé en valeur à l'ancienne parité de l'or, le capital de la dette (dette directe et dette garantie) avoisinerait peut-être la fortune même de la France; en tout cas, le service d'une telle dette excéderait — et de beaucoup — les facultés contributives de la Nation, car il ne laisserait qu'une marge infime pour la vie des Français, pour leur activité féconde et créatrice. Et puis ce serait, en sens inverse, une injustice analogue à celle dont se plaignent aujourd'hui les rentiers, puisque l'Etat, c'est-à-dire la masse générale des contribuables, aurait à rembourser ainsi une valeur supérieure à celle qu'il a effectivement reçue, les emprunts de guerre, et surtout ceux d'après guerre, ayant été faits en un franc largement déprécié.

On dira que cette injustice, dont cette

fois bénéficieraient les rentiers, ne serait que la rançon, et même l'insuffisante compensation de la faillite partielle qu'a commise l'Etat à leur endroit en leur servant leurs arrérages en une monnaie plus dépréciée que celle qu'il avait reçue d'eux, au moment de ses emprunts. Mais, si soucieux qu'on soit de la justice, il est impossible d'assujettir les lois économiques à toutes les préoccupations d'ordre moral. La guerre elle-même a été la plus formidable des injustices, alors même que l'on voulait que tous les citoyens contribuassent également au grand sacrifice, on ne put, de toute évidence, y parvenir pratiquement. A certains il fut tout demandé, leur vie même; d'autres furent épargnés, certains même profitèrent du cataclysme et si, dans tous les pays, les profiteurs de guerre ont été justement stigmatisés, on ne parvint nulle part à leur faire rendre gorge; il est vrai qu'on ne s'y appliqua pas suffisamment et la conscience du pays protestera longtemps contre le coup d'éponge trop vite

et trop libéralement passé sur l'origine impure de tant de scandaleuses fortunes. Mais les Romains l'avaient formulé déjà : il est des cas où le dilemme se pose entre la vie et la mort de la Nation, où le salut du peuple devient la loi suprême et où l'on ne doit pas se trop attarder sur les moyens rigoureux par lesquels ce salut est assuré.

Et puis, ce souci dominant des rentiers a quelque chose de théorique. Y a-t-il aujourd'hui beaucoup de personnes en France qui tirent toutes leurs ressources de rentes sur l'Etat? Le rentier exclusif doit être bien rare. Ceux qui possèdent des titres de rente, le plus souvent ou bien ont un métier ou bien sont engagés dans d'autres affaires; ils sont d'une manière ou de l'autre intéressés à la vie générale de la nation, à sa faculté productrice, au coût de la vie, au poids des impôts, etc... La revalorisation de la monnaie augmente la valeur des créances, mais elle aggrave aussi le poids des dettes. Or, la vie moderne est si complexe que celui qui est créancier se

trouve en même temps être débiteur. Il ne sera favorisé que dans la mesure où la somme de ses créances excédera celle de ses engagements. Ses obligations vaudront davantage, mais ses actions vaudront moins. La résultante finale est bien difficile à déterminer.

On l'a vu par un exemple récent qui est celui de la revalorisation du mark en Alsace-Lorraine après l'armistice. Je présidais la Commission des changes qui eut à émettre un avis sur cette délicate question. Après un débat approfondi, la très grande majorité de la Commission se prononça pour la revalorisation du mark à sa parité d'avant-guerre, en faveur des Alsaciens-Lorrains qui redevenaient Français. Elle le fit, sans se dissimuler la charge considérable qui devait résulter pour l'Etat Français de cette mesure généreuse, mais elle considéra — et le gouvernement partagea cet avis — qu'il était impossible de rendre à nos frères d'Alsace-Lorraine le drapeau français en leur laissant la monnaie allemande, qu'il

importait de les faire rentrer dans la communauté française avec tous leurs biens et qu'il serait illogique, voire même immoral, de laisser subsister entre eux et le Reich, dont la victoire les libérait, un lien monétaire qui eût pu mettre certains de leurs intérêts en opposition avec leur patriotisme. Bref, l'opération fut considérée comme une charge de la réincorporation de l'Alsace-Lorraine, charge lourde peut-être, mais qui n'excédait guère celle qu'eussent entraînée un petit nombre de jours de guerre de plus. Je crois que, tout compte fait, cette vue large fut noble, juste et même profitable et qu'il n'y a pas lieu de la regretter. Mais j'ai connu aussi les innombrables difficultés — et dont plusieurs ne sont pas encore définitivement résolues — qu'engendra une telle mesure. On s'aperçut bien alors que la monnaie n'était pas la richesse et qu'une revalorisation de cette monnaie n'était pas un cadeau sans contre-partie. Les difficultés du règlement furent telles, provoquèrent tant de contre-coups imprévus, qu'il n'est

pas aujourd'hui beaucoup d'Alsaciens-Lorrains qui se souviennent avec gratitude de l'opération généreuse qui fut faite en leur faveur. Peut-on trouver un exemple plus concret et plus frappant de cette vérité qu'on commence à trop perdre de vue: qu'il ne suffit pas pour augmenter la richesse de revaloriser la monnaie?

Des esprits fort distingués, parmi lesquels je citerai volontiers M. Charles Lallemand, aujourd'hui président de l'Académie des Sciences, ont préconisé toutefois comme la solution la plus satisfaisante et la plus pratique, une lente revalorisation du franc, assurée par ce qu'ils appellent « la destruction de la fausse monnaie » et ce qu'il serait plus juste de nommer la résorption de l'inflation, qu'amèneraient des remboursements progressifs, mais sévères et indéfectibles, de l'Etat à la Banque d'émission. Mais si séduisant que puisse paraître ce mécanisme de dégonflement monétaire, il s'en faut qu'il s'adapte à la réalité économique, laquelle importe avant tout car tout

système monétaire n'a de vertu et de valeur qu'autant qu'il représente les biens réels et assure avec justesse la circulation et l'échange de ces biens. Si vicieuse même qu'ait pu en être l'origine, les signes monétaires aujourd'hui en circulation jouent leur rôle, un rôle éminemment utile et leur retrait progressif ne doit être effectué qu'avec beaucoup de ménagements. Les auteurs d'un tel système s'en rendent bien compte lorsqu'ils concèdent, avec M. Lallemand par exemple, que ce retour du franc à l'ancienne parité de l'or ne pourrait s'effectuer, au plus tôt, qu'en vingt-deux ans. Et par cette concession même, ils portent un coup direct à leur théorie. Peut-on concevoir que nous restions encore pendant si longtemps sous le régime de l'instabilité monétaire, soumis à tous les inconvénients qu'un tel régime comporte — inconvénients que j'ai dits ailleurs et sur lesquels il est superflu de revenir.

A la vérité, M. Lallemand fait observer que cette période de vingt-deux ans est

assez longue pour que la bonification annuelle ne soit que de huit centimes-papier et il triomphe en comparant cette stabilité relative aux oscillations actuelles qui ont atteint 3, 5 % et même davantage, dans une seule journée et dans un sens impossible à prévoir. Il ne serait pas difficile, conclut-il, de s'adapter à une hausse qui serait à la fois aussi minime et aussi régulière, et dont compte pourrait être tenu dans tous les contrats. Mais qui n'aperçoit combien il est chimérique de prétendre régler avec cette précision d'horlogerie le mécanisme de la vie économique et partant de la vie financière d'un grand pays pendant une telle période de vingt-deux ans?

Il est superflu de mentionner quelques-uns seulement de tous les imprévisibles aléas qui peuvent surgir et troubler irrémédiablement la marche progressive de la machine, si bien montée soit-elle. M. Lallemand, qui est un grand savant, n'a peut-être pas pris garde qu'il appliquait la rigueur scientifique en une matière qui

est aussi un art car il y faut compter avec l'intervention des hommes, c'est-à-dire avec les passions diverses qui provoquent cette intervention.

En tout cas, cette croyance à la revalorisation du franc a longtemps été un dogme et a fait partie de cette mystique qui était adoptée, sans examen critique, par ceux-là mêmes qu'on devait être le plus surpris d'y voir donner leur adhésion. C'est ainsi qu'un ancien chef du parti radical, qui se trouvait alors à la tête du Gouvernement, proclamait une telle foi, à la tribune de la Chambre des Députés, au moment même où, sous le manteau, il franchissait allègrement la limite d'émission et prenait par conséquent les mesures les plus directement contraires au but qu'il fixait officiellement à sa politique financière. Cette idole du forum semblait tombée, mais la revalorisation du franc qui vient de se produire l'a remise en faveur. Son culte qui paraissait déserté regagne de nouveaux fidèles, imbus d'une foi mystique dans le pouvoir de la monnaie, sou-

cieux de son prestige qu'ils confondent par trop avec celui d'un drapeau.

Sans doute, il faut se réjouir que le retour d'une juste confiance ait mis fin à une dépréciation qui avait passé les limites du raisonnable et qui provoquait les plus néfastes conséquences. Mais il ne faut pas supposer que la dépréciation du franc est une simple maladie : elle a des causes profondes dont la première est, comme nous l'avons vu, l'appauvrissement même du pays du fait de la guerre.

Croire que la monnaie puisse recouvrer sa valeur ancienne sans que cette cause fondamentale ait été corrigée, est une erreur d'un autre ordre et qui nous conduirait bien vite à un autre danger.

Du fait même que la monnaie n'est pas la richesse — et cela on ne le répétera jamais assez — mais son signe et sa mesure, la valeur même de cette monnaie est déterminée par le niveau sur lequel s'opèrent les échanges dans l'échelle des prix mondiaux. La parité d'avant-guerre était un rapport de fait aujourd'hui aboli.

Il s'agit d'y substituer un autre rapport que les indices économiques, consultés avec sagesse et sang-froid, devront déterminer.

Nous verrons plus loin comment une telle fixation peut intervenir. Mais ce qu'il importe de dire dès à présent, c'est qu'elle doit se faire dans l'équilibre, sous peine d'être aussi fragile en sa durée que dangereuse par ses conséquences.

La bruyante campagne qui fut inaugurée contre la vie chère devait orienter les esprits vers une erreur parallèle. On ne craignit pas de partir en guerre sous ce drapeau de la lutte contre la vie chère, alors qu'il suffisait de comparer les index des prix, en les ramenant à une commune valeur en or, pour constater que la vie était incroyablement meilleur marché en France qu'à l'étranger. De ce bon marché relatif de la vie en notre pays d'irrécusables et de plus en plus nombreux témoignages étaient sans cesse fournis par les étrangers qui venaient en masses pro- profondes passer leurs vacances là où on vivait « pour rien ». Certains mêmes

s'établissaient chez nous uniquement pour profiter des conditions favorables d'existence. C'était l'époque où les chômeurs anglais trouvaient le moyen de vivre sur la Riviera en des hôtels fréquentés d'ordinaires par la petite bourgeoisie, avec leur seule indemnité.

L'erreur fut accréditée par la confusion commise. On dénomma lutte contre la vie chère ce qu'on aurait dû appeler guerre au mercantilisme. Sans doute sur cette vie si bon marché des intermédiaires peu scrupuleux trouvaient encore le moyen de réaliser des profits excessifs. On fit fort bien de s'attaquer à eux et de chercher à réduire le tribut que tant de parasites prélèvent sur les marchandises, même de première nécessité. On peut, certes, aller beaucoup plus loin dans cette voie; on n'en finirait pas de décrire toutes ces organisations, les unes occultes et les autres officielles, aussi inutiles et même nuisibles dans un cas comme dans l'autre, qui presque partout en France s'interposent entre le producteur et le consommateur; c'est un véri-

table — et irritant — roman que l'odyssée d'une livre de beurre entre la vallée d'Auge et les Halles centrales à Paris, et aux Halles elles-mêmes dans quel filet, soigneusement tressé contre l'acheteur, ne tombe-t-elle pas? Ne voit-on pas souvent quand le prix du bétail sur pied baisse en Normandie, le prix du filet de bœuf augmenter chez le boucher de Paris? Et puis, la diminution même des ressources chez toute une partie de la clientèle, chez les petits rentiers, petits et même grands fonctionnaires, chez les retraités et pensionnés de toutes catégories, crée l'illusion de la vie chère. Tout a beau être exceptionnellement bon marché en un pays que sa production agricole, abondante et variée, fait si privilégié, tout reste cher pour des bourses qui contiennent souvent à peine plus de francs qu'avant la guerre — et alors que ces francs valent de 5 à 6 fois moins. Il est véritablement effrayant de refaire le budget d'un petit ménage qui n'a pu s'adapter à la dépréciation monétaire et l'on comprend que, si inexact, si

contraire même à la réalité qu'il soit, le mot de « vie chère » constitue pour lui un dérivatif où s'apaise un peu de sa colère. Aussi comprend-t-on que les politiciens n'aient rien fait pour dissiper cette grande confusion. S'ils avaient proclamé qu'en réalité les prix étaient restés en France à un tel niveau de bon marché qu'un grand renchérissement était fatal et même prochain, ils n'eussent pas manqué de se voir amèrement reprocher leur impuissance à corriger cette grande iniquité sociale qui empêche ceux qui y auraient souvent les plus justes titres, comme les consciencieux serviteurs de l'Etat, de profiter de la vie de cocagne de la plantureuse terre de France.

D'ailleurs, comme je l'ai dit plus haut, dans ce domaine aussi les inflexibles lois économiques ne se laissent pas longtemps méconnaître. Diverses circonstances, qu'il serait trop long d'analyser, ont retardé — et pendant une période qu'il était impossible de prévoir aussi longue — l'inéluctable jeu des vases communicants. Mais

aujourd'hui, la rectification se fait et s'accentue toujours davantage; il n'y a que ceux qui n'ont pas réfléchi au phénomène si longtemps retardé, qui ont pu s'étonner de voir nos prix intérieurs continuer à monter au moment même où notre change s'améliorait et où par suite le pouvoir d'achat du franc augmentait.

CHAPITRE V

Je me suis efforcé de décrire comment s'était créée et s'était répandue dans tout le pays cette grande illusion de la fausse richesse, d'analyser les causes d'un tel état d'esprit, encore persistant malgré les leçons de l'expérience, de montrer combien peu il avait été combattu par ceux-là mêmes à qui revient la mission d'éclairer le peuple, parce que cette erreur se faisait complice de la paresse de leurs propres conceptions et de leur insuffisante ardeur de redressement. Il reste à faire plus précisément ressortir comment toute notre politique financière en a été influencée ou plus exactement comment, sur le mol oreil-

ler d'une fausse prospérité, nous nous sommes alanguis et attardés aux solutions provisoires, aux expédients, aux compromis, comment nous nous trouvons aujourd'hui en retard sur tant d'autres pays qui ne possédaient pas en eux-mêmes les mêmes ressorts de redressement que la France et qui cependant ont tenté, avant nous, la restauration de leurs finances et y ont réussi.

C'est une grande loi de la nature que le milieu agit sur l'individu et, sans aller jusqu'à recourir aux exemples que fournit un phénomène comme le mimétisme, on peut constater partout et toujours que l'ambiance influence et parfois conditionne des actes qui sembleraient ne devoir relever que de l'intelligence et de la volonté humaines. C'est pour cela qu'il est si essentiel d'agir sur l'opinion et qu'en matière sociale, on ne peut rien provoquer de sérieux et de durable, sans avoir déterminé au préalable cette atmosphère propice hors de laquelle toute réforme, si

logique qu'elle paraisse, est vouée à l'avortement.

Les campagnes d'opinion sont l'indispensable préambule à toute action civique qui veut se traduire en résultats : elles constituent un devoir d'autant plus attachant à remplir qu'en un pays comme le nôtre, cette opinion est merveilleusement souple et intuitive : elle sait discerner la bonne foi ou la mauvaise foi chez ceux qui s'adressent à elle, elle est sensible au désintéressement, prompte à se passionner pour un idéal, fertile même en suggestions qui transforment en une véritable collaboration l'œuvre de ceux qui savent l'intéresser — et si l'on peut dire que l'opinion est moutonnière, on doit ajouter que ces moutons-là s'entendent, souvent sinon toujours, car on s'acharne aussi à les tromper, à discerner entre les bons et les mauvais bergers. Quoi qu'il arrive, je garderai, pour ma part, un souvenir ému de tous les braves gens qui ont réagi avec intelligence et avec patriotisme à mes écrits et à mes discours, qui ont pris la peine de

venir à moi ou de m'écrire, qui m'ont soutenu, encouragé et qui m'ont apporté parfois les plus utiles contributions.

Mais si intelligente qu'elle soit, cette opinion française avait toute une éducation à faire en matière financière. Comment s'en étonner, quand on constate tout ce que les économistes eux-mêmes ont eu à apprendre et parfois à désapprendre. La grande guerre n'a pas marqué seulement le plus grand bouleversement matériel auquel ait été jamais soumise la vieille Europe, mais elle a provoqué aussi une transformation dans les esprits. Dans le domaine économique, des phénomènes nouveaux apparurent et, pour les anciens, des aspects jusque-là insoupçonnés se révélèrent : en tout cas les valeurs respectives furent entièrement changées: ce qui avait paru jusque-là presque négligeable devint essentiel et réciproquement. En matière financière, bien des dogmes furent détrônés: nous avons vu les miracles que produisit le crédit; d'autre part, la circulation monétaire prit un tel déve-

loppement que les conceptions anciennes sur le rôle de la monnaie devinrent inadéquates et parurent comme étriquées. La royauté même de l'or fut un moment mise en question et si l'Europe appauvrie avait pris plus tôt conscience du formidable danger que représentait pour elle le transfert dans un seul pays — qui n'est lié à elle par aucune véritable solidarité d'intérêts — de plus des deux tiers du métal existant dans le monde, si surtout elle avait été assez unie pour organiser contre le dollar américain une insurrection méthodique, le tyran jaune aurait bien pu être détrôné et remplacé par un système de crédits gagés qui n'aurait pas seulement représenté, du point de vue de l'intelligence, un inconstestable progrès mais qui eût été pour l'avenir une garantie de paix autrement solide que la signature de protocoles et la constitution même d'une Société des Nations. Mais à une réforme si profonde, l'opinion n'était nullement préparée; les banquiers scandinaves qui en esquissèrent le plan — un

plan qui reste bien intéressant à méditer — firent presque figure de rêveurs et l'on traita leurs conceptions comme si elles avaient été formulées par un Ibsen au lieu de l'être par des hommes de métier qui gèrent, avec une indiscutable compétence, de grands intérêts.

Toujours est-il que cette velléité de révolte n'ébranla pas sérieusement le trône de l'or et que celui-ci règne plus tyranniquement que jamais sur presque tous les systèmes monétaires : celui des Indes, qui y échappait encore, tout au moins partiellement, va être soumis à son tour au même joug et il est à présumer que la Chine, si elle sort jamais de cette lamentable anarchie qui y rend, pour l'heure, toute réforme impossible, se rattachera à son tour au grand système mono-métallique.

Il ne peut être évidemment question pour la France de se singulariser à cet égard. Comme je l'ai rappelé plus haut, nos réserves en or ont bien été affaiblies pendant la guerre par des livraisons que nous

dûmes faire à l'Angleterre pour y obtenir d'indispensables crédits et que ce pays utilisa lui-même pour soutenir le standard de la livre sterling, qui était la condition même de son commerce international. Nous gardons bien un droit de reprise sur cet or fugitif mais pour exercer ce droit il nous faudrait opérer un remboursement massif qui, sans doute, ne serait possible que par l'obtention d'un très large crédit aux Etats-Unis. Ce crédit dépasserait de beaucoup ceux-là mêmes que l'on se flattait d'obtenir grâce à la ratification d'un détestable règlement de notre dette et je persiste à penser que des crédits — qui ne sont jamais que des crédits — ne doivent pas être payés d'un prix excessif, alors même qu'une formidable injustice ne s'y ajouterait pas par surcroît. Il est donc plus que douteux que nous puissions jamais faire rentrer au bercail de notre banque d'émission cet or échappé, encore que la crainte qu'ont les Anglais de pouvoir être mis un jour dans la nécessité de le restituer soit si grande, qu'une telle

appréhension puisse armer singulièrement notre négociateur, le jour où l'on reprendra la discussion de la créance anglaise.

Mais, même affaiblies par ce prélèvement, nos réserves d'or demeurent encore considérables puisqu'elles dépassaient trois milliards et demi de francs-or et qu'elles viennent encore de s'accroître par les achats auxquels procéda la Banque d'émission; elles doivent atteindre aujourd'hui tout près de quatre milliards et constituent ainsi le stock le plus important détenu par un pays quelconque, après les Etats-Unis d'Amérique.

Nous verrons plus loin comment cette constatation même eût dû nous aider à nous orienter plus résolument dans la voie de l'assainissement monétaire, mais il n'en fut malheureusement rien. Au lieu de porter nos regards sur ce qui constituait notre vraie richesse, sur cet or qui peut rendre d'inappréciables services, mais à condition de travailler et de supporter effectivement et efficacement le système

monétaire où il est le gage et par là le ressort — car l'or qui n'agit pas n'est rien qu'un vain métal — nous demeurâmes comme hypnotisés par ces masses de francs-papier, instruments de fausse richesse.

C'est alors que commença, se prolongea — puisqu'elle dure encore — une manœuvre à l'aveugle. On se préoccupa de réaliser ce qui est en effet la première condition d'une bonne administration : l'équilibre budgétaire. Mais qui ne voit que parler d'équilibre budgétaire dans l'instabilité monétaire, c'est vouloir concilier les contraires. On y parvint cependant, tant mal que bien, par des ajustements successifs qui font penser à la marche sur la corde raide où l'équilibriste fait sans cesse passer son balancier d'une main à l'autre. Mais ces budgets incertains et sans cesse rectifiés étaient-ils compatibles avec une administration méthodique et prévoyante? L'élément dépenses restait soumis à de redoutables inconnues, du fait, entre autres, de l'indispensable ajustement des

traitements des fonctionnaires aux énormes variations du pouvoir d'achat du franc. Quant aux recettes, elles restaient constamment insuffisantes par suite des grosses majorations de dépenses survenues en cours d'exercice. Le monde du commerce et de l'industrie gardera longtemps le souvenir de ces néfastes impôts qui vinrent bouleverser par leur effet rétroactif l'économie des contrats en cours et majorer le prix de revient des marchandises déjà traitées.

Ce fut aussi l'époque des remboursements illusoires à la Banque d'émission. Quelle signification pouvait avoir ce dégonflement momentané de la circulation alors que quelques semaines après se produisait une nouvelle inflation? Notre système monétaire y gagnait simplement un aspect boursouflé qui n'était assurément pas un signe de santé.

Enfin, dans l'instabilité monétaire, les mesures les plus raisonnables elles-mêmes prennent quelque chose d'illogique et d'artificiel. Rien, à coup sûr, n'est plus

sage que la création d'une Caisse d'amortissement, quand il importe de réduire une dette flottante qui, par sa masse excessive, constitue pour la trésorerie de l'Etat à la fois une menace perpétuelle et un constant alourdissement. Mais pour amortir, il faut des excédents qui soient véritables et durables. Comment des excédents constitués en une monnaie instable auraient-ils ce double caractère? N'y a-t-il pas eu quelque chose de troublant, pour le bon sens populaire, à voir cette Caisse d'amortissement inaugurer son existence par l'emprunt et commencer ainsi, avant toutes choses, par se constituer un passif spécial au service duquel avaient été affectées, par un certain accroc au principe de l'unité budgétaire, des recettes spéciales aussi.

J'entends bien qu'un tel emprunt était essentiellement un emprunt de consolidation d'une partie de la dette flottante et que la Caisse, si elle n'amortissait pas encore, préparait ainsi les voies à un amortissement échelonné et ménagé. Mais, tout

de même, comme la souscription en espèces aux bons de la Défense Nationale, échangeables contre les nouvelles obligations de la Caisse, n'était pas interrompue, il en résultait que par cette souscription à deux degrés, une émission devant essentiellement servir à préparer l'extinction de la dette pouvait indirectement accroître le montant de celle-ci, nourrir la trésorerie et procurer des ressources nouvelles à l'Etat, ressources inutiles, le budget ayant été mis par une aggravation d'impôts en super-équilibre.

Il est impossible de mieux illustrer que par cet exemple tout récent le trouble et la confusion qui résultent nécessairement du système financier dans lequel nous nous débattons encore.

Ce système n'en est pas un, parce que l'instabilité monétaire ne permet pas d'avoir une méthode sur quelque point que ce soit.

Je ne veux pas décrire à nouveau ici, l'ayant fait largement ailleurs, les méfaits innombrables de cette instabilité. Aussi

bien l'expérience de chacun suffit à le documenter. C'est d'une maladie qu'il s'agit et le malade n'a que faire que le médecin lui décrive sa souffrance : il est renseigné là-dessus mieux que quiconque — ce qui lui importe, c'est d'être guéri, et au plus vite.

Que la maladie soit guérissable, cela n'est pas à démontrer. Nous avons autour de nous des exemples. Les plus intéressants sont ceux de l'Autriche et de l'Allemagne d'une part, de la Belgique et de divers autres pays, Tchéco-Slovaquie, Finlande, etc..., d'autre part.

L'Allemagne et l'Autriche, après avoir laissé se développer jusqu'à ses extrêmes limites la maladie de la dépréciation monétaire, se sont décidées à réagir et se sont donné une monnaie saine.

Sans doute leur exemple est-il bien éloigné d'être un modèle car ces deux pays n'ont pas relevé leur ancienne monnaie, ne l'ont pas stabilisée à un niveau convenable; ils l'ont presque abandonnée et c'est sur ses ruines qu'ils ont édifié un sys-

tème monétaire nouveau. Il serait faux de dire, comme on le fait parfois, que l'ancien mark et l'ancienne couronne sont morts — une monnaie quelconque meurt très difficilement et nos assignats sont peut-être le seul type d'une monnaie qui soit pratiquement tombée à zéro, qui ait disparu sans laisser trace de son existence et il a fallu pour qu'un tel phénomène pût s'accomplir que la circulation des assignats fût une circulation accessoire, concomitante à celle des espèces métalliques, qui s'étaient beaucoup raréfiées mais qui étaient très loin d'avoir disparu. Pour le mark et pour la couronne, il en fut très différemment : leur cours ne cessa de s'avilir et la chute en devint vertigineuse comme en ont gardé l'effrayante image tous ceux qui y assistèrent sur place. La dégringolade était telle qu'entre le moment où commençait une transaction et le moment où elle s'achevait, la valeur de la monnaie avait encore diminué; dans les magasins, les vendeurs étaient surtout occupés à changer les étiquettes qui majo-

raient sans cesse le prix des choses en cette monnaie fuyante que l'on s'efforçait vainement de suivre dans sa course à l'abîme. On se souvient peut-être qu'à Paris même, durant la semaine qui s'écoula, l'été dernier, entre la chute du ministère Briand-Caillaux et l'avènement du cabinet Poincaré, quelques magasins (dont on ne peut que blâmer les gérants pour leur manque de sang-froid) inaugurèrent le jeu de ces étiquettes mobiles et cet effrayant symptôme ne fut pas étranger au sursaut de l'opinion publique qui permit le rétablissement de l'indispensable confiance.

Ce qu'il faut noter, c'est qu'il y eut stabilisation en Allemagne et en Autriche — stabilisation dans les abîmes, mais stabilisation tout de même. Ce furent des billions et des trillions de marks et de couronnes que l'on échangea contre chaque unité de la nouvelle monnaie, mais il y eut échange et même correctif ultérieur à l'échange par une certaine revalorisation des créances libellées dans l'ancienne monnaie.

C'est l'honneur de la France d'avoir toujours considéré avec horreur pareille issue à l'instabilité monétaire. L'Etat garantit la monnaie, puisque celle-ci ne peut être émise qu'en vertu d'un droit régalien qu'il exerce lui-même ou qu'il délègue à une banque, dont il garde le contrôle et la surveillance. Toute dépréciation monétaire est donc une faillite partielle de l'Etat : cette faillite peut être excusable quand elle est due à des circonstances de force majeure et le concordat qui en résulte alors reste honorable. Mais ce qui rend cette faillite odieuse, ce qui permet de l'assimiler très exactement à une banqueroute frauduleuse c'est que, dans le cas de l'Allemagne, elle est froidement voulue et délibérée, scientifiquement organisée. Il y a en effet des victimes, et ces victimes sont particulièrement intéressantes, et parce qu'elles avaient mis leur confiance même dans cet Etat qui s'applique à les ruiner, et aussi parce qu'elles sont généralement sans défense : ce sont les rentiers, les retraités, les pensionnés.

L'Allemagne pourra bien revenir à la prospérité et aligner son mark-or parmi les monnaies saines et fortes du monde; la banqueroute frauduleuse qui a précédé sa réforme monétaire restera dans son histoire une tache ineffaçable. Le pays, qui a inauguré sa guerre d'injuste agression par la violation de la neutralité belge et qui a clôturé la paix trop clémente qui lui avait été concédée par cette entreprise de ruine à l'égard de la partie la plus pacifique de sa population, n'est pas décidément un pays comme les autres — et tant qu'il ne nous aura pas montré une autre mentalité, nous serions impardonnables de ne pas conserver vis-à-vis de lui la plus légitime des méfiances.

En dépit de l'enthousiasme naturel qu'a provoqué un mouvement de reprise dépassant les espérances, je pense que l'opinion française, dans son ensemble, est assez raisonnable pour ne pas attendre et pour ne pas souhaiter une revalorisation indéfinie du franc. Pour ne pas l'attendre, car elle est chimérique — nous avons vu plus

haut l'appauvrissement énorme qu'avait subi la France du fait de la guerre; cet appauvrissement sera très faiblement atténué par les versements de l'Allemagne, à supposer encore et que ceux-ci s'exécutent ponctuellement et qu'ils ne soient pas eux-mêmes absorbés par nos propres remises à nos anciens Alliés qui se font si injustement nos créanciers; est-il dès lors concevable que dans une économie nationale aussi profondément altérée la monnaie seule puisse retrouver, comme sous un coup de baguette magique, sa valeur d'avant-guerre; comment se dégonflerait la circulation, comment se réduirait la dette et si la circulation restait ce qu'elle est où seraient ses gages? A-t-on réfléchi que le revenu global de la France ne doit guère être supérieur à 40 milliards de francs-or, si même il les atteint; si le budget se revalorisait — et ce sont précisément les rentes, les traitements et les pensions dont on fait luire aux yeux la revalorisation — que resterait-il aux mains des contribuables pour leur travail productif? ne serait-ce

pas par ce détour imprévu l'absorption par l'Etat de toute la richesse du pays et d'une richesse qui périrait par le fait même qu'elle serait ainsi perçue?

Pour ne pas souhaiter non plus cette revalorisation intégrale, car autant qu'impossible elle apparaît funeste. Chacun aperçoit qu'au fur et à mesure que le franc monte le poids de la dette augmente. Les recettes ne se valorisant pas toutes aussi automatiquement, il faudra augmenter les impôts, ces impôts que les rentiers paient eux aussi car ils sont, à d'autres titres, des contribuables. Si l'on dit qu'on convertira le taux des rentes, où sera en définitive l'avantage des porteurs? Et puis, si même un ajustement peut se faire sur le chapitre de la dette publique, en sera-t-il de même dans le commerce et l'industrie? C'est dans la productivité d'un pays que réside sa véritable richesse; la monnaie fixe des résultats mais le travail seul est créateur. Or, c'est la productivité elle-même qui sera directement atteinte à la fois par la brutale dépréciation de toutes les mar-

chandises et par la brusque surélévation des salaires. S'imagine-t-on que les ouvriers renonceront à profiter de cette hausse du franc, avant d'en avoir constaté par eux-mêmes l'impossibilité? Ce seront donc des conflits, des arrêts de travail, des ruines chez les employeurs comme chez les salariés, des difficultés impossibles à mesurer pour le réajustement dans les conditions du travail? Et comme d'ailleurs une crise économique de ce genre, en arrêtant l'activité productrice du pays, en paralysant son exportation, aurait renversé la balance du commerce, la revalorisation excessive du franc, à laquelle on aurait aveuglément tout sacrifié, ne pourrait elle-même se soutenir. Après être monté trop haut, d'un élan inconsidéré, en rupture des indices économiques, le franc retomberait fatalement d'une chute plus brutale et sans doute plus définitive. On se serait ainsi donné une terrible crise économique pour rien — ou plutôt pour aboutir, après une embellie trompeuse, à une situation aggravée et infiniment plus difficile à corriger.

J'entends les revalorisateurs à outrance dire qu'il y aurait quelque chose de criminel à vouloir arrêter la reprise du franc. C'est un dangereux état d'esprit — et qui témoigne de peu de sagesse et de réflexion — que de confondre ainsi la monnaie et le drapeau. Autant que quiconque je me suis élevé contre la dépréciation excessive du franc, mais je ne crois pas manquer au patriotisme en apercevant et en soulignant les dangers d'une revalorisation que ne ratifieraient pas les indices économiques. Mettons notre idéal dans la santé du pays plus encore que dans le cours de la devise nationale et ne sacrifions pas la réalité aux apparences. C'est bien en effet cette santé qui importe, car, à huit ans seulement d'un tel cataclysme la France n'est pas, ne peut pas être encore guérie financièrement, et à ceux qui objectent qu'il serait coupable de vouloir limiter la revalorisation du franc, je répondrai qu'il serait criminel de laisser un convalescent céder sans limites à son appétit quand son état exige encore une sage et prudente restriction.

Ce qui convient, par suite, c'est d'abandonner la dangereuse chimère de l'intégrale revalorisation et de se résigner à la stabilisation dans la dévaluation, mais à un niveau aussi honorable que possible.

Rien n'est plus délicat en effet que cette fixation qui arrêtera le poids définitif de la dette de l'Etat, qui consolidera la situation mouvante de tant de fortunes privées, qui réglera les conditions de l'activité productrice du pays et conditionnera, dans une si large mesure, nos possibilités d'exportation.

Nos voisins et amis, les Belges, ont été plus pressés que nous de résoudre le problème. Leur hâte n'est pas très flatteuse à notre endroit car elle témoigne avec évidence d'un certain désir — que plusieurs chez eux ont exprimé ouvertement — de désolidariser la monnaie belge de la monnaie française. L'événement est peut-être en train de montrer qu'ils auraient mieux fait d'avoir en notre redressement plus de confiance. Toujours est-il qu'après un essai manqué — et qui aura été fort oné-

reux — de stabilisation à un taux trop ambitieux et sans avoir entouré alors leur opération de garanties suffisantes, ils viennent de recommencer l'entreprise sur un plan beaucoup plus méthodique, beaucoup mieux conçu et en visant beaucoup moins haut, peut-être même pas assez haut. Ce qu'il y a d'original dans leur présente conception, c'est la création d'une monnaie de compte, dotée de garanties qui paraissent en assurer la stabilité et destinée à régler sur la base de l'or les balances du pays avec l'étranger. Cette monnaie de compte paraît destinée à devenir bientôt, si le succès s'affirme, une monnaie effective qui supplanterait le franc belge conservé pour les règlements intérieurs. Le belga fait ainsi figure de candidat soumis à une sorte de plébiscite et appelé, si l'opinion se prononce pour lui, à détrôner l'ancienne monnaie instable pour régner seul sur ce trône fixe dont les bases sont l'or.

Contrairement au vieil axiome de l'économie politique, c'est alors la bonne mon-

naie qui chassera définitivement la mauvaise.

Si, comme il est désormais probable, l'expérience belge réussit, on peut espérer que la stabilisation du franc français qui, il y a trois ans, ne comptait que quelques champions avertis et courageux (parmi lesquels il faut citer MM. Duboin, Pietri, Nogaro, etc...), rencontrera moins d'opposants et surtout d'hésitants, de ces gens qui reculent devant toute initiative et qui recherchent pour appuyer leur marche le bâton des « précédents ».

Et cependant, ce que n'a pas craint de risquer la Belgique, combien sommes-nous mieux armés pour l'entreprendre! La Belgique n'avait pour ainsi dire pas d'encaisse et elle a été forcée, pour y suppléer, de recourir aux crédits extérieurs, ce qui fait que sa nouvelle monnaie, gagée réellement par ses ressources nationales, car c'est toujours là en définitive que réside le dernier gage et le plus solide, est cependant soutenue, au point de vue du change, grâce à un endettement supplémentaire

qu'elle a dû contracter. Toute différente est notre situation avec notre stock d'or, dont j'ai rappelé plus haut la valeur absolue et l'importance relative par rapport aux réserves métalliques de tous les autres pays, les Etats-Unis mis à part.

L'état même de nos balances : balance de marchandises, balance de capitaux, est beaucoup plus favorable que n'apparaît la position à cet égard de la Belgique, pays industriel qui a beaucoup souffert depuis la guerre et n'a pas encore recommencé à bénéficier des facteurs d'avant-guerre qui s'exerçaient à son profit.

Il faut d'ailleurs observer à ce propos qu'en recherchant un taux trop élevé de stabilisation (et c'est bien là qu'il faut se garder d'un amour-propre mal entendu) non seulement nous rendrions indispensable une énorme aggravation d'impôts mais nous contrarierions nous-mêmes nos facultés d'exportation et par là porterions un coup direct, irréparable, à ce qui peut le mieux assurer la valeur d'échange de notre monnaie.

Mais cette réserve faite sur des précautions qui ne dépendent en somme que de notre propre sagesse et de notre modération, à quel taux peut-on envisager la stabilisation?

On sait que les experts, dans leur rapport qui date déjà de six mois, avaient préconisé le cours de 162 fr. 50 pour une livre sterling.

Il est certain, d'une part, que les experts ont travaillé dans une ambiance qui a pu, qui a dû les incliner à un certain pessimisme et, d'autre part, il serait évidemment dommage de ne pas profiter davantage du mouvement de reprise qui depuis lors s'est très heureusement accentué sur le franc.

Beaucoup de bons esprits — et parmi eux des industriels et des commerçants — mettent en avant le cours de 150 francs pour une livre sterling. Ils assurent qu'à consulter l'indice des prix de gros, c'est à ce niveau que se rencontrent la courbe des prix et la courbe des changes — et cela paraît être en effet le meilleur critérium

pratique. On peut remarquer d'ailleurs que c'est ce même cours de change de 150 que M. Poincaré a choisi pour les évaluations du budget de 1927.

Enfin, une considération, qui n'est pas négligeable, est que, si l'on additionne le stock d'or de la Banque de France au fonds Morgan reconstitué, nous aurions, à ce niveau de 150, une couverture métallique à peu près équivalente à celle que les Belges, par leurs emprunts, ont réunie pour faire leur opération sur le cours de 175. Nous pourrions faire ainsi, à meilleur taux et en pleine indépendance, ce que les Belges sont en train de réaliser avec le concours de l'étranger.

Sera-t-il possible de faire mieux encore? Cela est loin d'être exclu et il est évident qu'un choix définitif du taux de stabilisation ne devra être fait qu'au dernier moment, quand l'opération sera décidée.

Mais qu'on se pénètre bien de l'idée qu'une différence de quelques points n'a qu'une importance relative. Ce qui est essentiel et ce qui est urgent, c'est de réa-

liser l'opération. Du moment que le succès peut aujourd'hui être assuré, il n'y a pas de bonnes raisons pour la différer.

L'opinion de l'étranger semble également ratifier la mienne et l'on attribue au Dr Schacht lui-même, qui dirigea l'opération allemande, qui créa cette surprenante monnaie que fut le Rentenmark (monnaie qui n'eut d'autre support qu'un consensus de confiance réalisé par cette admirable discipline que savent observer les Allemands dans leurs mouvements nationaux) ce court jugement sur les prétendues difficultés de notre stabilisation : « ein Kinderspiel » — un jeu d'enfants.

CHAPITRE VI

C'est seulement quand nous aurons doublé le cap décisif de la stabilisation que nous découvrirons le libre et large horizon ; alors s'effacera comme un mirage l'illusion de la fausse richesse ; alors les vraies valeurs de toutes choses apparaîtront. C'est aussi à partir de ce moment-là qu'avec des instruments qui ne seront plus faussés nous pourrons en quelque sorte « faire le point », déterminer où nous en sommes et régler la navigation du grand vaisseau qui porte la fortune publique et toutes les fortune privées, toutes celles qui n'ont point été soustraites

à la cargaison par de mauvais passagers.

Il faudra nécessairement procéder à la réévaluation de tous les actifs. Cet inventaire qu'il dépendra de notre honnêteté et de notre courage de faire rigoureux ne changera rien à notre situation véritable; on n'est pas moins riche parce qu'on a fait ses comptes — on risque simplement moins de s'appauvrir par ignorance —. On a écrit beaucoup, et par les plumes les plus autorisées, qu'une grande crise économique serait l'inévitable rançon de notre assainissement monétaire. Si même une telle rançon devait être payée, il ne faudrait pas hésiter à l'acquitter de grand cœur. Mais je crois sincèrement qu'on exagère à cet égard. Les seules crises dangereuses sont celles qui paralysent de façon durable la véritable activité productrice du pays, mais il ne peut m'apparaître qu'on affaiblisse un arbre et qu'on doive diminuer la récolte de ses fruits en le débarrassant des gourmands qui mangent inutilement une bonne partie de sa sève. Dans l'instabilité monétaire,

source des plus graves erreurs, on ne peut que malaisément discerner ce qui est viable de ce qui ne l'est pas. Une fois l'assainissement réalisé, ce départ se fera tout seul. Les gains du commerce et de l'industrie ne seront plus que des gains réels, mais en même temps sera éliminé un facteur de pertes qui, actuellement, vient tout fausser et qui corrompt jusqu'à la mentalité des chefs d'entreprise. Est-il sain, est-il logique que la marge normale du bénéfice industriel ou commercial ne joue plus qu'un rôle accessoire à côté des écarts qui résultent soit de la couverture des matières premières importées, soit de la conversion des monnaies de paiement. Telle entreprise, qui en réalité travaille à perte, peut cependant faire apparaître des bénéfices parce qu'elle est heureuse dans ses opérations bancaires et telle autre voit ses profits normaux disparaître parce qu'ils ont été établis sur un taux de change défavorable. L'industrie et le commerce se trouveront automatiquement purgés de cet élément spéculatif qui les empoisonne

et il n'y a pas un industriel, pas un commerçant dignes de ce nom qui pourront s'en plaindre.

Sans doute, la concurrence internationale apparaîtra-t-elle plus sévère, mais est-ce un mal? De même que la difficulté de recruter des ouvriers est un stimulant puissant pour le perfectionnement du machinisme et qu'une difficulté momentanée de produire se trouve ainsi à l'origine de l'augmentation des moyens de production, la nécessité de lutter avec l'étranger, autrement que par un jeu heureux sur les monnaies, nous contraindra de nous armer mieux. Il est possible, il est probable que pour cela nous aurons à réagir contre l'individualisme, à diminuer nos frais généraux par la concentration et la fusion des entreprises, par une meilleure répartition du travail, permettant la standarisation et le travail en série. Nous avons chez nous des syndicats où l'on ne s'occupe malheureusement que très peu de ces questions essentielles; nous n'y avons presque pas de cartels. Le système

si largement appliqué ailleurs et qui consiste à concentrer la production dans les usines les mieux outillées pour réaliser cette production au meilleur prix, quitte à fermer provisoirement les autres, à ne les garder que comme usines de secours et à les indemniser de l'inaction forcée par une partie du bénéfice accru qu'obtiennent ainsi celles qui travaillent — ce système semble répugner à notre mentalité; on ose à peine le préconiser — il n'apparaît pas suffisamment démocratique. Certaines conceptions en faveur dans la politique sont transportées, sans aucune logique, dans le domaine des affaires et elles y font des ravages. C'est ainsi qu'on réserve sa sympathie à tout ce qui est petit, c'est-à-dire faible — ce qui est gros et par conséquent puissant devient immédiatement impopulaire. On a fait des législations spéciales pour les petits. Les petits propriétaires eux-mêmes ont rencontré quelque faveur. Il serait trop aisé de trouver dans les pays anglo-saxons ou dans les pays germaniques des exemples

multiples et saisissants de la mentalité inverse, mentalité singulièrement mieux adaptée aux nécessités de la compétition internationale. Mais il sera plus frappant encore de noter ce qui vient d'être fait dans un pays latin, où tout ce qui se passe n'est pas admirable à d'autres égards, mais dont on doit reconnaître loyalement les indiscutables progrès dans l'ordre économique: on a interdit en Italie la création des banques à trop petit capital, en même temps d'ailleurs qu'on interdisait aux banques existantes de distribuer des dividendes avant qu'elles aient accumulé des réserves égales à leur capital. Et il faut remarquer que cette mesure, dirigée contre les petites banques, est au fond essentiellement démocratique car quelles sont les victimes de la faiblesse de ces établissements trop petits, emportés comme fétus de paille dans la moindre tempête financière, sinon précisément les petites gens qui forment naturellement la clientèle de leurs déposants. Quand chez nous une de ces petites banques régionales

vient à sombrer et qu'on en regarde les épaves, on n'y trouve jamais que des débris de petites fortunes.

En même temps que s'opérera par le seul effet de l'assainissement monétaire, la nécessaire discrimination entre les actifs sains, viables et féconds et les fruits stériles de la précédente inflation, l'Etat de son côté pourra faire l'inventaire des ressources réelles du pays. Il sera en mesure d'en calculer avec exactitude les facultés contributives et de fixer en conséquence le train de vie de la Nation. Alors, mais alors seulement on pourra parler d'équilibre budgétaire solide et définitif; on ne risquera plus de voir bouleverser recettes comme dépenses par d'imprévisibles variations dans la valeur absolue du franc; on ne sera plus exposé à percevoir une monnaie et à en dépenser une autre au cours du même exercice, car peut-on dire que c'est la même monnaie celle dont la relation avec l'or, c'est-à-dire le pouvoir d'achat, est susceptible de varier en quelques semaines de 50 %?

Mais pour apprécier exactement ces facultés contributives du pays, qui offrent encore plus d'élasticité qu'on ne l'imagine, il sera nécessaire de procéder à une refonte complète de la fiscalité. Celle-ci est un monument d'incohérence et d'injustice; archaïque et désuète en beaucoup d'endroits elle ne s'est que très mal — et souvent pas du tout — adaptée aux transformations profondes qui ont eu lieu dans les sources de richesses et dans leur productivité relative. Certains biens sont grevés au delà du raisonnable alors que d'autres restent encore à peu près indemnes.

Quelques-uns m'ont reproché d'avoir insisté sur l'insuffisance de la contribution de l'agriculture aux charges nationales et m'ont objecté cet argument qui ne manque pas de force, que si l'agriculture était tellement privilégiée, les campagnes ne se dépeupleraient pas. Mais il faut d'abord observer que la fiscalité n'est pas un correctif assez puissant pour modifier certains mouvements dont les causes sont profondes. Pour retenir l'homme à la

terre, il ne suffirait même pas, dans certains cas, de l'exempter totalement d'impôts. C'est le contraste entre les conditions de la vie aux champs et à la ville qui souvent détermine l'exode. Les avantages, les commodités mêmes de la vie urbaine ont beau être en grande partie illusoires et constituer comme un trompe-l'œil, il n'en agissent pas moins puissamment. A cet égard, il faut encourager tout ce qui donne à la vie rurale plus de confort et de facilité; la diffusion de l'électricité est un de ces éléments, pour ne citer qu'un exemple, mais des plus probants. Ceci dit, je suis volontiers d'accord avec les avocats de l'agriculture pour estimer qu'un traitement privilégié doit être fait aux exploitations agricoles et plus directement aux travailleurs du sol eux-mêmes. Cela est à la fois légitime et utile à la communauté. Mais combien est injuste la répartition des charges; faute d'avoir refait les évaluations cadastrales, d'avoir suivi les modifications profondes qui ont eu lieu dans la valeur du sol, suivant les contrées (le prix en a décuplé ici alors que là il

n'a même pas doublé) on applique à la richesse agricole des coefficients de taxation qui sont devenus tout à fait fantaisistes. En des pays pauvres qui produisent maigrement des céréales, l'impôt demeure très lourd alors qu'ailleurs le régime du forfait permet à des éleveurs, dont la vie est beaucoup plus douce, de vendre du bétail pour des sommes énormes en acquittant une contribution minime et qui ne varie pas. L'agriculture d'ailleurs se rapproche souvent de l'industrie; certaines exploitations ressemblent à des usines et on ne s'est pas encore soucié de leur appliquer un régime fiscal approprié. Bref, je tiens à dire que l'agriculture, à mon sens, doit être tout spécialement ménagée; un régime de faveur est à son égard un régime de justice et une mesure prévoyante dans l'intérêt de la communauté; mais ces ménagements eux-mêmes doivent être dosés avec équité et nul ne me contredira si j'ajoute qu'actuellement ils ne le sont pas. Il s'en faut d'ailleurs que les agriculteurs eux-mêmes soient

toujours et partout hostiles à ces remaniements nécessaires; souvent, par la bouche de leurs représentants les plus autorisés, de leurs députés eux-mêmes, ils se sont déclarés prêts à contribuer plus largement. Ce sont questions d'espèce à examiner. La pusillanimité et la paresse viennent parfois plus des Pouvoirs publics que des contribuables eux-mêmes.

Quant à la mauvaise assiette d'autres impôts, à leur injuste répartition, la démonstration n'est plus à faire. Chacun a des exemples à citer. L'édifice fiscal est l'objet d'incessantes retouches, mais faites presque toujours sans étude préalable suffisante et exécutées sous l'empire de préoccupations électorales qui en faussent l'esprit et en exagèrent la portée. Sans doute le rôle essentiel du Parlement est-il de consentir l'impôt; c'est la tradition historique et dans une démocratie, moins encore que sous tout autre régime, on ne saurait dépouiller les élus de la nation de cette prérogative essentielle. Mais est-il chimérique de penser — comme je l'ai

déjà soutenu — que cette refonte générale et profonde de la fiscalité, qu'on s'accorde de plus en plus à trouver nécessaire, pourrait, à tout le moins, être préparée dans des conditions propres à mieux assurer le respect des principes en même temps que l'harmonie du plan et l'équilibre de l'exécution? Ne pourrait-on soustraire à l'atmosphère électorale, qui reste celle des Assemblées, l'élaboration tout au moins de la réforme? Pour lui donner force de loi, le Parlement retrouverait sa souveraineté entière, mais quelle preuve de sagesse ne donnerait-il pas en faisant préparer, en dehors de lui, l'œuvre même sur laquelle il aurait à se prononcer?

Un des grands obstacles à la stabilisation monétaire — obstacle dont font même un état excessif ceux qui, pour une raison ou une autre, veulent différer la mesure — est l'existence d'une dette flottante très considérable. Il n'est pas douteux que les mouvements d'une telle dette sont susceptibles d'avoir des répercussions très dangereuses sur le change. La Belgique l'a

compris qui, avant d'entamer sa stabilisation, a consolidé d'office une partie importante de sa dette à court terme. L'Italie le comprend à son tour qui procède à une opération du même ordre, où il faut voir sans doute le prélude d'un essai de stabilisation officielle de la lire. Il ne semble pas que cette consolidation ait produit des ravages en Belgique et qu'elle soit à la veille d'en déchaîner en Italie. On a dit qu'une telle mesure, tolérable pour des pays de moindre importance, était essentiellement indigne d'un pays de grande tradition financière comme la France. Mais, en matière pratique — et qu'y a-t-il de plus pratique que l'administration financière? — il faut à priori se méfier des grands mots, il ne faut surtout pas se payer de mots car il n'est pas de monnaie plus creuse. Examinons donc d'un peu plus près cet horrifiant fantôme de la consolidation. On a dit d'abord que c'était une faillite de l'Etat, un manquement à ses engagements les plus solennels — c'est incontestablement un man-

quement, mais n'avons-nous pas déjà pris notre parti, ne prenons-nous pas tous les jours notre parti de manquements beaucoup plus graves? Quand l'Etat sert en francs-papier, dont chacun ne vaut que quelques centimes-or, l'intérêt de fonds qui jadis lui ont été versés en francs-or; ou même quand il effectue ce service en une monnaie dépréciée de moitié sur celle qu'on lui a apportée il y a fort peu de temps, quand il donne à ses retraités et à ses pensionnés des sommes dont le pouvoir d'achat a diminué dans d'énormes proportions, ne manque-t-il pas à ses engagements d'une façon autrement grave et définitive que quand il recule de quelques années l'échéance d'un remboursement. La dépréciation monétaire, il faut bien l'avouer, met constamment l'Etat en une posture de mauvais débiteur, que n'aggraverait que faiblement une consolidation qui se traduit par le simple recul de l'échéance d'une dette entièrement respectée par ailleurs. Qui empêcherait d'ailleurs de compenser l'inconvénicnt

résultant d'un tel recul par certains avantages supplémentaires, majoration de l'intérêt ou prime lors du remboursement?

On dira qu'il ne peut s'agir de corriger par de tels avantages le trouble qui résultera du défaut d'encaissement à la date prévue d'une somme déterminée, que ce manquement du grand débiteur l'Etat, qui doit donner l'exemple aux autres, entraînera et justifiera les manquements des débiteurs privés et que par suite toute consolidation conduit tout droit au moratorium. C'est aller un peu vite et un peu loin. Serait-il impossible de prévoir — dans l'hypothèse d'une telle mesure car je raisonne par hypothèse et ne préconise point qu'on agisse ainsi — des organisations de crédit qui fourniraient les disponibilités nécessaires à ceux que la consolidation empêcherait effectivement de tenir leurs propres engagements.

On objectera alors que ces organisations de crédit auront besoin d'espèces, pour jouer leur rôle, et qu'alors la conso-

lidation entraînera l'inflation. C'est ici qu'apparaît le sophisme, car de deux choses l'une: ou ces besoins d'espèces sont réels ou ils ne le sont pas — s'ils sont réels ils se seraient satisfaits de toutes manières par la présentation au remboursement des bons à court terme; s'ils ne le sont pas, ils ne devront pas être servis par les organismes de crédit. Logiquement donc, la consolidation ne doit rien changer aux besoins réels et ne pas plus déterminer d'inflation que le jeu normal de la dette flottante n'en aurait occasionné.

Logiquement oui, dira-t-on, mais pratiquement? Aura-t-on les moyens et même le temps de vérifier ces besoins réels — la crise de confiance se déclanchera plus rapidement que ne pourront fonctionner les organismes de secours, si diligents soient-ils. On ne fait pas à la panique sa part et la consolidation, qu'on le veuille ou non, qu'elle ait en elle-même plus ou moins de gravité, qu'elle porte même sur un gros ou sur un petit chiffre, aura des effets psychologiques incalculables, elle

affolera l'opinion, déterminera la thésaurisation et par là une crise aux incalculables conséquences.

C'est là l'argument le plus sérieux, et peut-être bien l'argument décisif. Il faut, en effet, compter avec l'opinion telle qu'on l'a façonnée. « *Patere legem quam tu fecisti* », comme disait le vieil adage. On lui a représenté à cette opinion, qui ne saurait aller au fond des choses et se guide sur des impressions, on lui a représenté la consolidation forcée, qui ne porte que sur le délai, comme un mal plus grand et plus redoutable que l'inflation, qui elle influence la valeur elle-même. L'état d'esprit désormais existe et il faut en tenir compte.

C'est pourquoi la consolidation qu'il faut s'efforcer d'obtenir est une consolidation volontaire. Il importe d'éclairer l'opinion à cet égard — cette opinion souple et intelligente des Français dont on peut tant attendre quand on sait s'adresser à elle. La stabilisation est désormais populaire; elle est certainement sou-

haitée par ceux-là mêmes qui n'ont guère réfléchi à l'opération et en ignorent le mécanisme. Le mot n'est-il pas déjà rassurant. Stabilisation, n'est-ce pas par définition même la fin d'une période de confusion et d'incertitude, dont chacun — à part précisément les pêcheurs en eau trouble — sent le danger et a instinctivement horreur. Eh bien, en même temps qu'on la recommande cette nécessaire stabilisation, il faut prêcher la consolidation volontaire qui la facilitera si grandement.

Au surplus, la consolidation ainsi comprise n'est en réalité qu'un meilleur aménagement des échéances. Je ne puis m'imaginer que les Français, lorsqu'ils auront mieux pris conscience que l'assainissement financier du pays ne peut sortir d'une formule magique trouvée un beau jour par quelque sorcier, ne peut non plus être décrété par le Gouvernement ou résulter de simples mesures législatives, si heureuses soient-elles, mais qu'une telle guérison ne sera obtenue que par le malade lui-même se soignant avec courage

et ténacité, se soumettant à une hygiène rigoureuse qui devra influencer sa dépense et toute son économie domestique — je ne puis m'imaginer, dis-je, que les Français refuseront de comprendre et de se conduire en conséquence.

Une telle résorption de la dette flottante et à court terme par une dette générale aménagée sur un meilleur échéancier, opération facilitée par une organisation de crédit adéquate qui rendra les papiers d'Etat plus mobilisables qu'ils ne le sont actuellement, cela me paraît être la solution pratique qui devra se substituer à celle trop brutale et trop dangereuse du plafond unique des Bons et des billets. On a toujours reculé jusqu'ici, et j'estime avec raison, devant le redoutable péril d'inflation que comportait un remboursement sans limites des Bons par les billets; il est possible, probable même, que l'ouverture d'une telle convertibilité eût par elle-même dissuadé les gens d'y faire appel, supprimé toute thésaurisation par la démonstration pratique de son inuti-

lité, mais en matière de finances publiques, un excès de prudence n'est jamais condamnable et c'est le cas de se rappeler qu'il faut le moins possible jouer avec le feu. On a aussi exagéré les dangers de la dette à court terme — l'exemple de l'Angleterre est là pour rassurer — et il semble bien que les plus alarmés par cette épée de Damoclès aient été les politiciens qui redoutent le moyen permanent de pression que possède ainsi l'épargne à l'égard des Gouvernements.

En tout cas il est nécessaire que la dette flottante et à court terme se fonde progressivement — pour une large part — dans la dette générale suivant un plan d'aménagement bien conçu. Cette période de consolidation doit préparer et faciliter l'œuvre capitale qui est la stabilisation; elle ne doit pas la retarder.

Sur la nécessité et l'urgence de la stabilisation tout a été dit et je n'y reviendrai pas. Quel Français ne peut se sentir humilié de voir tous les pays faire, l'un après l'autre, leur réforme monétaire et

de constater que notre pays, qui a coutume de montrer la voie aux autres, s'attarde ainsi indéfiniment?

D'autre part nous avons vu que l'espoir en une indéfinie revalorisation du franc est, lui aussi, une grande illusion, non moins dangereuse que celle de la richesse et pour les mêmes raisons.

Une dernière question reste à traiter — c'est celle de l'influence qu'aura sur la réalisation d'un tel plan de redressement financier, le règlement de nos dettes extérieures. Si je m'honore en effet d'avoir été un de ceux qui se sont le plus ardemment et le plus activement élevés contre les récents accords de Londres et de Washington, si j'estime que notre droit n'a pas été défendu comme il devait l'être, si je pense que les signatures déjà données à nos créanciers l'ont été dans de telles circonstances et sous l'empire d'une telle contrainte qu'une révision s'impose, comme le prouve d'ailleurs la novation même qui nous est demandée, si je considère qu'un compte nouveau est à faire

qui devra réduire encore, et de beaucoup, les sommes excessives qui nous sont réclamées et que, même dans ces limites réduites, des garanties devront nous être octroyées et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles devront ménager nos possibilités de transfert, comme il a été fait pour l'Allemagne elle-même, si je ne puis m'empêcher de ressentir que même après cela subsistera « la grande injustice » qui transforme en débiteur le peuple de France qui, par son rôle dans la guerre commune et l'étendue de ses sacrifices, demeure en équité le créancier de ses anciens alliés et associés, je ne soutiens pas cependant que nous devions nous refuser à payer certaines sommes qu'en droit strict on peut exiger de nous. Mais ce qui m'est toujours apparu, c'est que pour mesurer les versements en monnaie étrangère que nous pourrions effectuer entre les mains de ces créanciers, nous devions au préalable avoir stabilisé notre monnaie et être ainsi en mesure de calculer, sur des bases certaines, la partie

transférable de nos ressources; c'est en ce sens qu'à la formule des experts : « Ratifier pour stabiliser », j'ai opposé la proposition inverse qui me semble à la fois plus conforme à la logique et plus compatible avec le souci de notre indépendance « Stabiliser pour pouvoir ratifier ». La menace, ouvertement formulée de l'Amérique, de nous refuser tout crédit tant que nous ne nous serons pas soumis à ses exigences est un intolérable acte de pression — pour ne pas employer un mot plus fort. Toute l'histoire de nos rapports passés avec ce grand pays s'élève contre un tel procédé et c'est avec confiance que nous pouvons faire appel au jugement de la postérité.

Mais pour le présent, il faut voir les choses froidement et mettre chaque question sur son plan véritable.

Souscrire à des exigences que tous les Français estiment injustes serait une lâcheté; prendre des engagements que ceux qui réfléchissent savent dépasser nos possibilités serait une coupable impru-

dence car le plan évident de l'Amérique est de prendre, grâce à d'inévitables manquements qu'elle est la première à prévoir, une hypothèque sur notre liberté, un prétexte à intervention dans la conduite même de notre politique. Ce serait préparer non pas seulement la ruine mais l'asservissement de notre pays. A quoi bon dès lors avoir fait la guerre du droit et de la liberté, car je n'hésite pas à le dire : une telle hégémonie de l'Amérique, fondée sur l'usure, ne serait pas moins haïssable que la domination que l'Allemagne avait rêvé d'édifier sur la force de ses armées. Rien ne peut être la suffisante rançon d'une telle abdication et c'est l'indiscutable erreur des experts d'avoir cru que nous pourrions payer d'un tel prix des facilités, si considérables fussent-elles, apportées à notre entreprise de stabilisation.

Sans doute serait-il hautement désirable que notre réforme monétaire pût s'accomplir avec le concours de toutes les puissances financières du monde, y com-

pris celle qui s'est édifiée outre-Atlantique aux dépens de ceux qui s'épuisaient à défendre la cause même de l'Amérique, encore ignorante de ses intérêts comme insoucieuse de ses devoirs. Je ne nie pas que les crédits américains puissent être extrêmement utiles; qu'ils soient indispensables, je ne le crois pas. Je ne referai pas l'analyse, esquissée plus haut, de tous les facteurs favorables qui, bien utilisés, doivent assurer le succès d'une stabilisation réalisée sur un niveau convenable. En tout cas quel est le Français qui ne préférera une opération plus modeste, exécutée dans notre indépendance, à une opération, plus brillante en apparence, mais qui s'effectuerait dans notre asservissement. Et puisque ce livre vise à détruire quelques illusions, n'ayons pas, après avoir cru si longtemps et si fâcheusement à une fausse richesse, l'illusion inverse de nous estimer si dépourvus de ressources que nous ne puissions nous relever par nous-mêmes.

Des crédits, cela va de soi, ne peuvent

être que des facilités; or, de facilités on peut toujours se passer quand on est résolu à prendre, s'il le faut, la voie la plus rude. La France ne serait plus elle-même si, pour suivre le chemin du moindre effort, elle sacrifiait quelque chose des biens qu'elle a conquis pour elle et apportés à ceux-là mêmes qui voudraient aujourd'hui l'opprimer : l'indépendance et la liberté.

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'EDITION
12, rue de l'Abbé-de-l'Epée. — PARIS.

IMP. GROU-RADENEZ, 12, RUE DE SÈVRES, PARIS. 21907 — 11-26